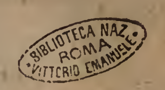
LITEARCHIE.

CONTRE LES

PERCITIEVX ESPRITS, LIbelles, calomnies & Apologies naguieres faictes par aucuns heretiques ennemis de Dieu du Roy & des Princes chrestiens au scandale de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine.

Pour la conuersion des deuoyez restitution de l'Estat, & assopissement de ces troubles.

Reueüe & corrigé par les Docteurs



paris

M. D. LXXXVII.

PO
n
uient
leur
hom
Co
de l
main
quan
ge d'
narc
Q
pire.
Q
men
La
à vn
meu
Mass
rurg
bre
La
à No
sage
teurs
Le
disan
les P
Ce
qui s'

POurquoy ont esté les Roys & Royaumes creez & erigez article dont prouient leur grādeur & qu'elle puissance Dieu leur a transferee. En quoy le Royaume des hommes est comparable a celuy des cieux. 1.

Combien est grande la consequence que de laisser tomber vne souueraineté en la main, d'vn Prince autre que equitable lequel quand il faict vne faulte ce n'est au dommage d'vne seule famille mais de toute vne Monarchie & Chrestienté quelquefois. 2.

Que signifie ce mot de Royaume ou Empire. 3.

Quel rang y doibuent tenir les Princes & membres d'iceluy & qu'elle est leur charge.

La cōparaison d'vne Monarchie infectee, à vn corps humain mallade, ou edifice rumeux & vitié, à l'vn desquels est besoin du Masson auec ses ferremens, & a l'autre le Cirurgien auec son razoir ou lancette si le mēbre est apostumé ou pourri. 4.

La grande imposture & calonnie faicte à Nosseigneurs de la saincte ligne & de la sagesse dont ils ont vsé enuers les calomniateurs. 5.

Le peu de cas que les Princes font de mesdisances, & comme si sont portez autrement les Princes & Seigneurs. 6.

Ce qu'apportent les medisances à ceux qui qui s'en aydent, & ce qu'ils ont à considerer

Le naturel des Huguenots & Miniſtres, de
7. qui ils ſont procreez & engendrez, & ce qu'ils ont faict

Comme par l'aduis des Saincts Docteurs les Miniſtres & faux Predicans ont verſé la poiſon dans le Calice d'or, à ſçauoir en la Saincte eſcripture.

Comme les Miniſtres ont au treſgrand regret des Catholiques empoiſonné de leurs fauſes doctrines aucuns des premiers Princes du ſoing deſquels ſeldict humble & affectionné ſubiucteur & vaſſal.

8. Comme nous Catholiques recepuons par eux toutes noz deſolations & pour les cauſes que le Prophete Hieremie deſcript auoir Hieruſalem & Sion eſté en leurs temps tant affligez.

Similitude des ieunes Princes deuoyez à vn voyageur qui ne congnoiſt le Pays, & qui ſuit le premier mauuais ſetier ou l'on la mis.

9. Qu'il n'eſt raiſonnable de remuer ſoubs couleur de Religion, ou ſoulagement du peuple tout vng Eſtat à raiſon de quelque mal contentement comme a tort l'on a voulu mettre ſus auſdicts Seigneurs de la Saincte ligne.

Que de tout temps les Rois ſont en poſſeſſion d'eſleuer qui leur plaiſt par exemple des Sainctes hiſtoires.

10. Ce que doiuent aduiſer les Roys qui veullent auancer & ceux qui deſirent eſtre auancez, & de la belle & louable maniere dont en

vſe le Roy à preſent.

Les belles remonſtrances que ſur ce ont eſté faictes par aucuns Philoſophes à certains Empereurs.

Ceulx qui meritent dons & auancement, & quand les Princes peuuent ou doyuent auant aucun ſeruice ou merite donner & auancer.

Comme la maieſté a recongnu la priſe des armes & preſent remuemẽt occaſionnez ſur aultre ſubiect que deſdicts dons ou meſcontentemens.

Que ce remuement bien ou mal entrepris eſtoit de neceſſaire euenement, ainſi que les entrepriſes Atheniennes qui auoient vne plus belle & heureuſe fin que cõmancemẽt.

Comme le Roy par ſon premier & ſecond Edict ſur ces occuriences en recongnoiſt l'hereſie & nouuelle Religion ſeule cauſe & n'auoir eſté entrepris choſe qui ne ſoit aduenue du temps de Philippes Auguſte. Que tous les Princes Chreſtiens & Catholiques ſe liguerent contre les infideles & obligeois & encores de noſtre temps & en l'an 1567. II.

Que ores que la prinſe des armes en ceſte preſente guerre ayt eſté faicte au deſceu du Roy n'eſt toutesfois moins excuſable ou mettable que fut enuers Ieſus-Chriſt la hardieſſe que print Sainct Pierre d'auallér l'oreille à Marchus ſans commandement.

Comme noſtre Sainct Pere le Pappe & le Roy nous repreſentent Moyſe & Aaron &

doyuent estre en fraternelle vnion ainsi que ces deux Astres Iumeaux Castor & Pollux.

12. Que le droict diuin approuue pour le regard de la Religion l'antienne authorité qu'auoient ceux qui portoient tiltre de Duc lesquels pouuoient indiferément guerroyer.

Constitution de l'Empereur Fruderieq redigee parmy noz loix ciuiles laquelle permect apres vne requisition & monition au Seigneur temporel s'armer contre les heretiques & s'emparer de leurs biens.

13. Que le Roy à tresprudemment Ratifié ce que ont faict & geré lesdicts Seigneurs de la Saincte ligue.

Que les Huguenots sçauét bien faire sonner hault les choses esquelles ils pésent auoir les Catholiques tant soit peu failly & faire leurs accoustumees hostilitez & crimes de leze Maiesté Diuine & humaine moindres que petits Atomes.

14. Les desolations & miseres que nous ont apporté depuis l'an 1560. iusques icy les Ministres & Huguenots.

15. Nosseigneurs de la Saincte ligue recongneuz vrais Mont Athlas de la Religion Catholique qu'ils ont tousiours portee sur leurs espaules comme Athlas le ciel & d'icelle restauree.

Dont vient ce mot de Lites & pourquoy est c'est œuure intitulé litearchie.

16. Quelles grandes calamitez & deplorations en l'Eglise Catholique si le Roy que

Dieu nous vueille preseruer venoit a faillir.

Que les actions & contenances d'vn Roy 17.
mauuaises qu'elles soient, seruent d'exemple
& sont inuitees ainsi qu'il se veoid par hi-
stoires & authoritez antiénes & modernes.

Que auparauant vne succession ou electió
royalle il fault trouuer tous moyens de ne
tomber soubz vn Prince nourricier des here
tiques par ce que apres vne reception ny a
plus lieu de remede.

Ceux qui paruenuz aux Royaumes & Em- 18.
pires ont faict grandes persecutions en l'E-
glise Chrestienne & Catholique.

Les Papes Prelats & aultres Catholiques
personnes qui ont souffert soubs eux. 20.

Le grand hazard auquel nous sommes de
tomber en pareil accidens, & qu'il ne sera
plus temps dy donner ordre le mal aduenu.

Les intentions de Messieurs de la Saincte
ligue selon Dieu y procedans ainsi que c'est
ancien Thrasibule dit à l'heure.

Que permet la loy deünie d'ainsi en vser,
& de contraindre les heretiques par main
armee de reuenir à l'Eglise.

plutarch. de Principe ineruditо

SI nous voulons recercher l'origine de l'institution grandeur & puissance d'vn Roy, & de son estat, nous les recongnoistrós prouenir de ce grand maistre, & ouurier de nature, lequel apres auoir produict, & formé l'homme, & (comme le plus noble dentre ses creatures doué, sorty, & partage d'vn esprit, & ame celeste, faict mesmes participant de sa diuinité, affin de luy donner vne pre-seance, & pouuoir sur le bel ouurage des choses que cy bas il a faict naistre necessaire à l'vsage humain, & preueu que d'vn si grand, & infiny nombre de ses dons ny auoit moyen s'en ayder, & vser droictement sans loy. Sans iustice, ne sans Prince, constitua le Royaume des hommes, auquel establit vn Roy & Prince pour exercer l'œuure de la loy, lequel il effigia au plus naïf de sa semblance, & le plus approchant de ses perfections, pour donner sa Lieutenance, & gouuernement de son peuple, le constituant en terre de mesme represantion, de lumiere qu'il a colloqué au Ciel pour vne belle marque de sa toute puissance le Soleil, & la Lune. Car pour tel est tenu, & reueré le Prince en vn Royaume, pendant qu'il à la crainte de Dieu dedans le cœur, & l'obseruation de la Iustice emprainte en son entendement. Ce que les anciens d'Egipte ont en leur temps assez recogneu, quand pour sa remembrance ilz ont depeinct vn œil auecques vn sceptre. Voullans demonstrer que le Prince est en terre

D. August. lib. 5. cap. 2. de ciuita De.

Cor. Si ergo 8. quæst. 1.

terre; ce que le Soleil au Ciel. Le Soleil di- »
sent les Philosophes est l'œil du monde, &
le Prince l'œil de la multitude des hommes. »
Ce que l'œil est en vn corps, le Prince est vne
repupblique: Ce que l'esprit est en l'homme, »
le Prince est en son Royaume: Et comme
l'esprit par sagesse commande, ainsi le corps »
par deuoir obeist: Et quant au sceptre, c'est
le signal d'vne absolüe, & non limite puissā- »
ce, de pareille efficace, & vertu q̃ ceste verge
diuine, qu'erént iadis & en main les Prophe-
tes Moyse, & Aaron, par laquelle miraculeu
sement ilz alteroient, & changoient les for-
mes, natures, & proprietez des choses appo- *Plutarch.*
sees à veue corporelle. Ainsi peult vn Roy *lib. de ine-*
par force de son sceptre conuertir toutes fas- *rudi. princ.*
sons de mal en bien: Semblant à vn baston
de Plerin, ou voyageur en ce qu'il sert de
fourreau à vn glaiue trenchant, sans lequel
est toute souueraineté manque, & a mespris.
Cousteau baillé pour retrancher, & separer
le mauuais d'auecques le bon, & vser de cor-
rection, & chastiement en l'endroict des
mal viuans, peruers, & obstinez: Et la gainne
qui conserue sa luisante splendeur comparee
au victorieux, & triomphant baston de lau-
rier, lequel, suyuant l'aduis de Suydas, se *Suetoni. in*
portoit ancinnement en signe de seureté ou *vita. Tybe-*
euasion de peril, & dont autresfois se coron- *rii.*
na Tybere Cæsar: cóme au boys non subiect
à venin, foudre: ne tempeste pour seruir de
couuerture, & abry à ceux qui soubz les Loix

Ca. non frustra & ca. regum 23. quaest. 5. de Dieu, & de son Eglise, se contenant, & soubz mectent à l'obeissance du Prince. Auquel en est la protection donnee affin (dict le Canoniste) que les bons puissent viure parmy les meschans, en repos & seureté. Lestoc doncques, & trenchent de ce glaiue ne doibt estre tourné contre ceux desquels il est la defense, ny par semblable raison celuy qui la en main autrement le manier que faict celuy duquel il tient: Car, comme disent les do- *Ignatius.* cteurs, l'on n'est pas proche ou recullé de Dieu (qui est partout) a raison du lieu, mais des actions d'autant que de mesme sorte que la similitude nous separe d'auecques luy aussi l'imitation nous y reunist, & conioinct. Or l'intention, & but de ceste tant admirable & supreme excellence, qui a pris sur elle mesme le modelle, & portraict du Prince n'a esté pour en faire vne statue; ou tableau immobile: Ains pour luy transferer cy bas les mesme rangs, exercices, & preeminences, que son infinie beatitude tiẽt la sus en son Olympigue trosne, ou il est assisté de toutes dominations, & ordures solemnellemẽt arrangees & ou luist vne tant belle glorieuse armee d'Anges, Archanges, Patriarches, Prophe- *Gregori. & Bonifac. Pap. in ca. Ad hoc dist 89.* tes, Apostres, Sainctz, Martirs, & Ames sanctifiees: Ainsi voyons nous en ce monde, par vne mesme speculation grand nombre de genereux Princes, Ducz, Contes, Seigneurs, Cheualliers chefz darmes, illustres, & spectables personnes chacun selon son grade, &

ordre ietter vne eſtincellante lueur au tour de ce diademe, louans & magniffians la puiſſance diceluy ſtatuee, & authoriſee de ceſt eternel,: ſoubz laquelle les corps, les biens & la famille ſont par ſubiection vaſſalle tenues de nuict, de iour, & a toutes heures, & momens remüer, branſler, & courir toutes hazardeuſes fortunes. Et ny a choſe qui puiſſe attirer les humains en plus grande admiration mieux grauer en leurs cœurs, & penſees vne Idee, & repreſentation de l'autre mōde, & cōme eſcriuoit Cyrillus à l'Empereur Theodoſe, peut augmēter la creāce des miraculeux faictz de Dieu, que la iournelle viſion, & obiect de ſa ſemblance, à qui meſme pouuoir, & meſme force ſont par conference du ſpirituel au corporel donnees, & transferees. Car tout ainſi que ceſte non meſurable bonté diuine magniffiee au cantique de la vierge ſcachant equitablement diſtribuer ſes l'argeſſes. & diſgraces, renuerſe, & depoſe a veuë d'œil les plus grans, exalte les plus bas, & petits, rempliſſe les affamez de biens, enuoye aux riches diſette: eſleuant, ainſi que dict le Pſalmiſte, de rien, & par maniere de dire, d'vne bouë & fiente le pauure, iuſques a le colloquer au rang des Princes, & ceux qui ont domination ſur ſon peuple: Ainſi peut le Monarque publicq' pere de famille, par la force du pouuoir à luy de la ſus attribué, faire le ſemblable en ſon eſgard, & donner à ſes ſubiects la pratique

Cyrill. in Apollog. ad Theod.

Pſal. 137.

Diog. Laer.

tant de ce que le mesme Psalmiste nous enseigne de la prouidence diuine qui regarde les choses humbles & de long recongnoist les choses hautement esleuees, que de ce que dict autresfois Æsope, à vn Payen qui l'interrogeoit que faisoit Iupiter au Ciel : Auquel respondit Æsope, qu'il y rabbaissoit ce que luy sembloit outre mesure haut, & esleuoit

1. Pet. 2. ce qu'il iugeoit trop bas. Ce qui se doit faire (dict sainct Pierre l'Apostre) en la vengeance des maluiuans, & louange de ceux qui font bien.

2. Par laquelle indefinie, & Souueraine puissance, l'on void combien est grande l'importance, & seruitude, que de tomber soubs la

Erasm in Adag aut Regē aut futurum „ main d'vn Prince qui autremēt en veut vser, & lequel si en quelque cas il peche, ce n'est „ au dommage d'vne seulle famille, mais de „ toute vne Monarchie, & quelquesfois de toute la Chrestienté ; Au contraire le grand heur & liberté que d'auoir a faire à vn Prince imitateur de Dieu, prudent droictemēt, & debonnaire. Ce qui a meu le Poete Claudianus dire.

Claudia.

Il est bien fort deceu qui croit en seruice estre,
Quand il se dict auoir vn prince pour son maistre ;
Trouuer l'on ne sçauroit plus grande Liberté,
Que d'estre soubs au Roy remply de pieté.

3. C'Est pourquoy les bons Roys sont appellez protecteurs, & conseruateurs de

la chose publique, à eux commise, & transferee du commun, & populaire accord, & leur authorité dicte principauté, Royaume, ou Empire, que de signe vne souueraine domination, non sans cause definie par aucuns autheurs charge, & soing de la santé, & salut dautruy, qui consiste non seulement és choses temporelles, & qui concernent les corps, & biens; Mais aussi spirituelles, & qui touchent l'ame. Pour monstrer que ceste non limitee puissance est fondee sur religion, & craincte de Dieu. Laquelle souueraineté est le chef du corps Monarchiq' & publicq' les principaux membres duquel sont, par l'aduis de l'Empereur Arcadius, les Princes, Pairs, & illustres Seigneurs & Officiers de la Couronne, desquels depend tout le mouuement de ceste principauté, de laquelle ils sont les bastons, & defenses, comme aussi sont ils (dict le Psalmiste) gardes, & bouclers du peuple. A ceux là appartient de soulager leur Prince, & prendre garde au salut manutention, & conseruatiõ de ce corps publicq; ainsi que a vn escheuin de ville d'auoir l'œil aux murs, & edifices cheans, & tombans en ruine, de les faire reparer, & redifficr. Comme adonc vn bastimẽt redressé, & releué du costé qu'il panche, auparauant l'entiere ruine, est (dict sainct Iean Chrisostome) remis sus, & contregardé iusques à vn long temps, auecques peu de peine, & de coust, & sans grand estonnement, qui autrement, & par

L. ff. constitu princ. & §. sed & quod princip. & instit.

Animian' Marcellin'

L. Quisquis C. ad Leg. Iull. Maiestat

Psal. 47.

4. Chrisosto. ham. 2. in Matth.

long ſuccez porteroit ledifice par terre: Auſſi vne preueue, & proche ruine, ou maladie d'vn corps public peut eſtre deuancee par vne legere cure, ſans grande emotion, ne trouble de l'eſtat: Ce qui a inuité le Poëte traictant de la gueriſon du mal de concupiſcence de dire,

Ouidi. lib. 1. de remedio am.

Preuien le mal naiſſant, tard l'on donne ſecours,
Quand par lõgue demeure à le mal pris ſon cours.

Confirmant ſon dire par ceſte raiſon d'experience;

Ouid. eodẽ

Vne playe i'ay veu du premier gueriſable,
Par vn long delayer ſe trouuer incurable.

Pour autre exemple dequoy, nous meſt deuant les yeux ceſte ſimilitude de creüe d'eaus, & riuieres,

Ouid. lib. eodem.

Fleuues naiſtre tu voy, de petites fontaines,
Qui, peu a peu coulans, font les riuieres pleines.

Inferant vne ſubmerſion, & ſuffocation par accroiſſement de mauuaiſes humeurs, faute d'vne tempeſtiue, & opportune purgation: Par leſquelles meſmes raiſons, dict autre Poëte, quant aux baſtimens,

Propercius

Autant que la ruine eſt lente, & peu haſtiue,
D'autant à ſe remeſtre encores plus tardiue.

Cornelius Tacitus in vita Iullii. Agricolæ ſœni ſui.

Voulant par ces vers monſtrer ce que Cornelius Tacitus diſoit de l'infirmité humaine laquelle reçoit plus promptemẽt maux, que remedes. Et tout ainſi que pour la reparatiõ, & refection d'vn edifice vicié en quelque endroict de la muraille, ſont neceſſaires le marteau, le pic, le ciſeau, & les autres ferre-

mens, & que au semblable, pour euacuer vn corps humain de mauluaises humeurs, la seignee y est coustumierement requise, & necessaire, & en ce faisant le fer, & lancette: Aussi pour le restablissement d'vn estat, & Monarchie, dont vne partie des membres sont gastez, & viciez, y doiuent estre apportez le cousteau, le fer, & les armes; Pour (ainsi que autresfois a esté conseillé à l'Empereur Constantin) en trancher, & couper ce qui est hors desperance: apres (dict le Pontife Romain, auecques Ciceron) que la medecine, & la diette (qui est à dire le temporisement) ny ont rien peu appporter: Auquel cas est de besoing recouurir au Cirrurgien. Ce que malaisement se peut faire sans que la bonne & saine partie n'en ayt quelque sentiment, laquelle doit prendre pour payement & consolation de son mal ces quatre remonstrances de diuers autheurs. La premiere de lactance, qui nous admonneste de souffrir douleur; affin de iouir par apres de quelque chose de don: La seconde de Bion Borestin, qui souloit dire estre vn grand mal que de ne pouuoir endurer mal, sans lequel estoit impossible d'auoir rien ny de doux ny de plaisant en ceste vie: La troiziesme du mesme Poëte qui à voulu medeciner nos maladies d'esprit disant.

Georgi Sabinus in Metamorp. *Can. Quia Aliquanti 28.* *Cicero. lib. 4. Epist. ad Atticum & epist. 3. cötra clodium* *Lactant. lib. 3. cap.* *Lærti. lib. 4. cap. 7.*

Pour racheter ton corps, feu l'ancette, cotere
Tu souffre & la soif qui grandement t'altere,

Ouide. lib. eodem de remed.

Pour querir ton esprit beaucoup plus precieux.
Si peu que rien partir miserable ne veux.

La quatriesme de Tibulle, qui nous promect par ces vers, que,

Tibullus. eleguanti. lib.3.

Apres plusieurs miserables iournees.
Nous en verrons autres mieux fortunees.

Or pour concludente similitude des autres precedentes comme ce seroit improprement parler, & prendre les mots a contrepoil que d'attribuer le nom de destructeur, & demolisseur a celuy qui feroit abbattre, & mettre le pic, & marteau en vn pignon, ou partie de muraille entr'ouuerte, pourrie, & corrompue, pour la redresser, rasseurer, & fortifier, & comme iniurieusement, & a tort, l'on appelleroit sanguinaire, & homicide le cirurgien, qui se seroit employé à medicamenter, & tirer le mauuais sang. Ainsi est ce vser de mesme improprieté, diametre, & obliquité en l'endroict de ceux, qui par semblables cōsiderations, & preuoyances auroyent voulu mettre la main à la restauration, & restablissement de ce corps Monarchiq', que de les qualifier tels, que Catilin, Marius, Scyller, Brutus, Cassig, & autres perturbateurs du repos publicq', & rebelles à la republique, & adiouster foy à ce qu'il appert en fin auoir calomnieusement esté contre eux escript, par plusieurs libelles, peintures, placcards, discours, & Apollogies diffamatoires, soubs le faux nom du peuple, & des Catholiques: qui ne sont, pour vray dire, que ancre, teinct à noircir,

noircir, ou fange, dont le propre est de se ietter, & appliquer sur les plus blanches, pures, & nettes choses, afin de les denigrer, & villanner. Ne pouuāt ce qui est ord, & fangeux, souiller autre subiect fangeux, & de sa mesme teinture, & qualité: Ce qu'ayans ces prudens Princes, & Seigneurs sceu trop mieux considerer, en ont vsé de la façon que Tibere Cesar, qui ne volut iamais bailler de mors, & de freing aux mauuaises bouches, ne de censeurs aux escriptes, & d'iceux moins encores esmeuz que ne feist iadis le Prince Philemon, des Satyriques Poësmes de Magas, contre luy en plain Theatre recitez, qui pour toute pugnition de ceste publique mesdisance, feist donner à l'autheur, noix, detz, pilles, & autres petits iouets, à passer le tēps. Pour monstrer que de mesdire, principallement des grandes, sent plus son enfance que virilité, & que ceux qui veulent escrimer de tels bastons, ont quatre choses à considerer. La premiere que l'honneur des Princes est (dict Phalaris) au regard du commun populaire, ce que la dure & intrauersable peau de l'Indien Elephant, en l'endroict du foible aiguillon de la mousche: Par laquelle semblable consideration disoit le Roy Agamenon ne craindre Thersite, homme de basse & petite estoffe, non plus que la tortue les mousches. La seconde, que le feu ne se coupe auec le cousteau: Par laquelle Parcemie, Sainct Hierosme, & autres autheurs nous

Suetonius.

Claudius. Minos in emblem. Alciat. 148. de Plutarchus in lib. de ira cohibenda. in sub nomine Phalaris.

Suydas.

Diuus Hier.

Demetrius Bizantius & Diogenes Laertius. font entendre que le courroux des grans ne doit estre attaint, ne picqué par iniurieux propos. Par ce que d'autant que la flamme est soufflee, & agitee, plus elle s'escroist. La troisiesme, que comme L'arbalestier, ou Archer qui mire son coup en l'air ne peut (dict *Paulus 1 Corinth. 9.* Sainct Paul) rien frapper que le vent. Ainsi celuy qui empane sa plume, ou langue de ligeres parolles, ou escripts, pour viser haut, *Plato de legib. 6.* & loing, entreprend (dict Platon) vne chose qui ne se peut toucher, ne manyer. La quatriesme, que l'on n'en peut esperer que, ou le *Xannius Mizellani lib. 6.* triste euenement que Mozellanus proposoit a horace, pour la liberté par luy prise en ses Satyres: Ou la honte d'estre taxé de follie, & tomber soubs le iugement des Empereurs Theodose, Arcadius, & honorius, qui estimoyent tels actes proceder ou par legereté, ou par follie & fureur; ou par lubricité de *L. vnic. C. si quis imp. maled.* langue. Mais c'est le naturel des Huguenots, & Ministres semblables en cela à loyseau d'Egypte nommé Ibis, lequel rend ses excremens par la bouche, & endroict qui doit receuoir la seulle bonne nourriture, & rien ne souffler qui ne soit bien odorant: Ausquels sont en apparence les tiltres qu'ils donnent aux autres beaucoup plus propres, & conuenables, pour en auoir à armes descouuertes commancé le premier exercice, & faict pro- *Eusebius. Iustinus. martyr. &* fession vingt cinq, & trente ans sont. Maniere de gens congneuz par leurs œuures procreez, & engendrez de Ate, deesse d'infortu-

ne(descripte par Homere pour ruyne,perdition,combustion, & desolation,& prise par les Saincts Docteurs pour Lucifer iecté du Ciel)par qui nous auons esté iusques icy tant miserablement persecutez,& dont plusieurs villes,edifices, Temples, & lieux sacrez en portent encores les rouges & flamboyantes marques,& qui a ceste occasion se pourront nommer Athees, comme notoirement sans Dieu,sans loy,sans foy, & religion,lesquels nous en neantmoins voulu par fer,par feu,& par sang planter vne faulse,&tendante à vne liberté de conscience,qui est à dire,de viure epicuriallement & de ne faire iamais aucun bon œuure,& qui ont ainsi que dict Origene verse la poison dans le calice d'or de laquelle ils ont au tresgrand regret de nous Catholiques empoisonné aucuns des premiers Princes du sãg & leurs Peres desquels ils se sont tousiours targuez.

Brud.eus. ex. Bessarione in calumniato Platon.

Et pour resecquer l'opinion qui pourroit ietter par tout branches, & sions qu'vne particuliere & inegalle affection dexterroir » inuitast l'autheur de plus curieusement tra- » uailler à la decoration, & vtilité de l'vn que » de l'autre. Il supplie vn chacun croire que si le faict de Religion vray plain de ce scisme estoit hors de la cause, & qu'il luy commit prendre party. Il s'y trouuerroit fort empesché, pour estre vassal d'aucuns principaux des deux ligues, qui faict qu'il en discourt comme non moins Zelateur de sa religion,

Origenes.

que mediateur de repos. Ou ainsi qu'vn iuge mitoyant entre deux plaidans, tel que la voulu l'Empereur Constantin former, & composer, & plustost à intention de reduire à repentance les occasionneurs du mal, que pour renouueller, ou refriquer, tant les vieilles playes, que memoire des choses passées, & les en rendre totallement coulpables. Au cõtraire il en reiette la faute partie sur nos mauuaises consciences, pechez, & luxures pour lesquelles Hierusalem, & Sion receurent en leur temps tant d'afflictions, & desolations lamentees, & descrites par le Prophete Hieremie: Partie sur la crudelité de ieunes Princes, & de leurs deuanciers, ausquels (vsant de la modestie, & reuerence telle qu'il appartiét en leur endroict, & non de la façon que ces escriuains, & escolliers d'Archilochus Poëte picquant, ont fait contre Nosseigneurs de la Sainte ligue) imputera le deffaut, en la mesme sorte que l'õ pourroit faire à vn voyageur, qui ne congnoist le pays qu'il trauerse, & qui arriuant à vn carrefour, & chemin fourché, lors ou il cuide prendre le bon pour tirer ou il tend, il entre en celuy qui le destourne, & tant plus va en auant, il s'eslongne de son but desiré. Ainsi tant plus s'efforcent ces ieunes Princes d'approcher de la verité, tant plus se fouruoyent pour auoir du commancement pris le mauuais sentier, auquel les ont mis ces abominables Ministres, & autres malings seducteurs:

L. vbi crimen C. ad leg. Cor. de fals.

8

Bembo A. Zola.

Cõtre les calomnieuses inuectiues desquels seruira ce petit traicté, & a ceux qui ne se veullent perdre, ou esgarer, ains choisir la meilleure, & plus certaine part.

Non que ce soit pour donner a la suggestion d'autruy, argument d'esmouuoir soubs couleur de religion, ou soulagement d'imposts, le peuple a sedition, & aucun sang espãdre sans subiect, car permettre persecution a faux tiltre, c'est vrayment ce que le Prophete appelle, respandre le sang innocẽt au lieu sur lequel est inuoqué le nom de Dieu, & tourner, ou mettre la maison d'iceluy en cauerne de briguans, Ne pour prendre en main la cause de ceux qui par le seul mescontentement, ou enuie de la prosperité des plus fauoris du Roy voudroyent remuer tout vn estat, si aucuns y auoit conduicts de ceste volonté, dont l'on ne veoid rien surquoy l'on puisse rasseoir aucun iugement ny dõner creãce à ce que l'imposteur qui a faict l'Apologie en a escrit contre Nosseigneurs de la Ligue, D'autant que ce n'est de ce temps que les Rois sont en possession d'esleuer qui leur plaist, & que Dieu leur a donné ceste puissance. Dequoy nous auõs exemple en Ioseph, Naaman, Daniel, Mardochee, & autres qui par bons, & loyaux seruices ont esté aimez, & auancez de leurs maistres, pour lors grans Rois de la terre, qu'ils les ont de pres secondez: Tu seras sur ma maison (dict Pharaon a Ioseph) sur tout le peuple, & pays

1. Regũ 25.

Hierem. 7. 19. & 22.

Genes. 41.

d'Ægipte tant seullement de ce trosne seray plus grand que toy. Adonc luy mist son anneau en la main, vn collier dor au col, feist
4 Regū 5. monter au second chariot, & crier deuāt luy ployez le genoil, Naam receut approchantes honneurs, & grandeurs du Roy de Syrie,
Daniel 2. Nabuchodonosor adora Daniel, haut l'esleua; luy feist grans dons, le constitua Prince, & grand Maistre sur toute Babilonne. Assuerus feist vestir Mardochee de vestemēt Royal, coronner de coronne Royalle, monter sur son Cheual, & par les rues de la cité crier deuant luy, & en sa presence, Ainsi est honoré l'homme que le Roy veut honorer. Disoit Alexandre le grand de son amy Ephestion,
Valerius Maximus lib. 4. cap. 7. qu'il estoit Alexandre mesmes, diuisa pareillemens sa Monarchie a ses plus nobles seruiteurs, & Cappitaines, luy encores viuant, qui tous apres sa mort obtinrent le Royaume, se coronnerent, & furent Rois: Laissant pour euiter a prolixité, vn grand nombre d'hommes paruenus à merueilleuses prosperitez, par la dilection des Rois, comme Sidrach, Misach, Abdenago, & autres. Non pas que
Daniel. 5. l'on vueille faire enfler de presumption ceux ausquels pourroit rire semblable felicité mōdaine, tant qu'ils ayent licence de desdaigner les Princes, & principaux mēbres de la Coronne, n'y tant rendre recommandable ceste immensité de dons, & auancemens que le donneur, & preneur soyēt le foye d'vne Monarchie, lequel quand il est trop grand en vn

corps humain il attire, & deuore toute la bõne substance: Si qu'il rend les autres parties d'iceluy seiches, & ethicques. Par laquelle famelique partie, Trayã Empereur a designé ceux qui ne se contentent descorcher le paure peuple, mais apres la peau leuee mangẽt la chair iusques aux os, lesquels il appelloit Dimouores.

Galenus lib. 4. de vsu pa. tiũ cap. 15.

Troiani Apobtegni in Plutarc.

Dont nous François n'auons (graces à Dieu) subiect de doleance, tant est nostre Prince raisonnable dispensateur, & tant il a de parfaict iugement, pour sçauoir discerner l'excellence de son pouuoir souuerain, qui est de s'aider moderement des biens, & moyens de ses subiects ainsi que faict sa Maiesté, & fera s'il (plaist a Dieu,) tousiours de bien en mieux, d'auecques la detestable violence de la Tyrannie qui est de tout engloutir, & qui sçait trop mieux prendre garde de ne faire littiere des grans, ny leur donner occasion de murmur, à la faueur de ceux qui veullent bastir leur fortune ce qu'ils doiuent faire (comme croit l'autheur qu'ils font) en toute humilité, & auecques le gré, & bienueillance d'vn chacun: Brief de telle sorte que personne ne soit malcontent, & endommagé. Ce qui aduient quand vn seul emporte, ce qui contenteroit beaucoup d'autres grans, & leur oste ce qu'il leur appartient. Ou il faut auoir souuenance des autres, & donner lieu non seullement a l'aduis de l'Empereur Cõstantin, lequel trouuoit beaucoup meilleur

Suidas.

que les richesses publiques feussent espandues en diuers coffres, que reseruees en vn seul: mais aussi a ce que dist autreffois Agasicles a certain autre Empereur soy informát comme il pourroit estre aymé, & reueré de ses subiects. Auquel respondit le Philosophe leur commandát, & les traictant, ainsi qu'vn Pere ses enfans: Parce que selon les loix humaines l'egalité, & iuste ballance d'affection y est requise. Sinon qu'il y en ait de moins dignes, & de plus recommandables: Ainsi que pour la vienneréce enuers la republique, Ou (dit Ciceron,) l honneur semble tel deuoir estre faict, que l'on doit à gés vertueux. Neátmoins que le plus souuent sont les Princes conuiez de bien faire a aucuns, auant que l'auoir par eux merité. Ce qu'ils font quand ils congnoissent que faute de moyés, ne peuuent estre accomplis les effects de la vertu, a laquelle est la porte ouuerte par auancement de bien faict, & largesse. La belle pratic que de quoy, est tát euidente és iournelles actiós du Roy, qu'il n'est a presupposer que Messieurs de la Saincte ligue ayent sur ce pris fondement, non plus que sur plusieurs autres fausses suggestions, lesquelles quand veritables seroyent (que non, n'estant vray semblable que si miserables desseins ayent iamais germé dans leurs ames,) elles sembleroyent aux entreprises Atheniennes, qui (dict Aristophanes,) mal aduisees qu'elles fussent, trouuoyent tousiours vne heureuse rencontre,

Cicer. lib. 1. Epist. ad Aul plancium.

Aristophanes in vespis.

& fue-

& succees.

Tant y a que le Roy, apres vn exacte fondement du faict, digne selon les loix d'vne ratification, comme de negoce geré pour le seruice de Dieu, & de sa Maiesté, à congneu qu'il y auoit en ce de l'operation celeste, & n'auoir esté entrepris chose, qui n'ayt esté executee du temps du sainct pere Vrbain deuxiesme que par son conseil se croiserent cent mil hommes desquels fut chef Godefroy de Bouillon contre les Turcs & Sarrazins & encores du regne de Philippes Auguste, que plusieurs Princes, & Potentats Chrestiens se liguerent, & esleürent pour chef messire Philippes de Montefort contre les Albigeois: dont sera plus amplemét traicté en la seconde partie de cest œuure: à l'exemple dequoy la Noblesse Françoise se ligua & confédera encores nouuellemen t, & en l'an mil cinq cens soixante sept. Qui sont actes de genereuses, & ardente affection au bien publicq, & pareils à ceux que les histoires nous recitent d'vn Conon, Timoleon, Aratus, & autres, & qui precipitez qu'ils feussent (que non) ne seroient moins excusables, que fust en l'endroict de Iesus-Christ la hardiesse que print Sainct Pietre l'Apostre d'aualler sans commandement l'oreille à Marchus. Ioinct le serment par eux presté à nostre sainct pere, lequel auecques le Roy nous representent Moyse & Aaron, ausquels

Tot. tit. de Negoc gest. D. & C.

Guaguinus Ioan. le marc & Gabriel. saconay.

la diuine prouidence à commis le temporel & spirituel; estant question de faict de l'vne ou le sainct Trosne, & Siege Apostolique pretend sur le Royal du moins concurrence de pouuoir en fraternelle, & Chrestienne vnion, telle que ces deux astres Iumeaux Castor, & Pollux nous demonstrent.

Mesmes que par disposition de droict diuin qui ne donne secours à celuy qu'il veoid perir il le tue & principalement en ce qui concerne le publicc; & la foy Chrestienne, ou est approuuee l'ancienne authorité de ceux qui portoiét titre de Duc, lesquels pouuoyent indifferemment guerroyer : Ce que nentendons contre ceux qui tiennent lieu de superiorité, & puissance Royalle, ny en leur Territoire, sans precedente requisition, & monition au reffuz de laquelle permectent les loix Imperialles prendre les armes contre les heretiques & s'emparer de leurs biés.

Lactanti⁹. lib.6. cap. 11.
Ca. si non 23 qu. 4 & ca. displicet & c. Noli. quaes. 1.
Frideric imp. incōst. nou. de statu & consuet. . sive ro Donnus collat. 10 constit. fin.

Et quant telles loix ne seroyent receües en France, il ne seroit question que d'vne simple faute, ou plustost oubliance prouenue de iuste ou prompt courroux, que pourroit la Maiesté à bon droict remectre à ceux qui ne luy feirent oncques que tout fidele seruice, & bien au publicq,:puisque tant d'esorbitãtes, ont esté remises à ceux lesquels quand ils en ont faict coustume, & notoirement contre l'Estat, n'ont estimé que petits atomes moindres que cirons, les choses dont ils font

à présent Elephans, & dont ils sont les vraiz instrumens, tant les font sonner hault. Et qui par le mesme iugement qu'ils veulent asseoir contre les autres (sur vn crible seulement dict Theocrite, par ce que oculairemẽt ils deuinent de faicts ocultes) meriteroyent peines, & punitions plus grandes que iamais n'en inuetenterent Perillus & Phalaris, pour l'enormité de leurs delutz, comme sans aucune apparente craincte de peril, comme celuy qui panche sur nous Catholiques, & sur ceux que nous voulons rappeler à nous, si prend encores plus long traict la diuision & desunion apportee par ces faux dogmatisans. *Theocrit in Idyllio.3. & Lucianus in Pseudom.*

Lesquelz ny a celuy qui ne congnoisse auoir tousiours tendu à la subuersion de l'Estat, lequel ils ont plusieurs fois Hiuahy, & embalé. Ce que l'autheur leur mest en visiere non pour detracter de leur renommee (Car la detraction se faict disent les Canonistes quand l'on y amene de mensonge par scandalle, & non pas quand l'on dict vray par remonstrance) Mais pour leur monstrer, & faire confesser qu'ils s'efforcent non moins de faire naistre es cœurs des Catholiques pareille ingratitude contre les protecteurs que celle de laquelle les Grecs recompenserent Agamemnon de tant de trauaux & vigilances par luy prises à leur conseruation que de leur faire aussi comme disent Demo- *Ca. Nemo. peritorum. 11. quæst.3.*

Demonsth. phil.4. Lucianus in Tymone & Iullianus in Epist. ad calixenem.

sthemes & Lucian voire de la mandragore pour les endormir, & surprendre: Ainsi que verra mesme vn aueugle, par le progres, tant de ce qui c'est passé, que de ce qui se presente, Ou nous deuõs auoir la praticque de ce vieil Paganique prouerbe. Que a tort il accuse Neptune, qui faict vn second nauffrage: Par ce que leuasion du premier, aduertist de ne plus y retourner, & se mettre à la mercy des vagues desquelles feusmes surpris en l'an 1562. dont ny a celuy de nous qui n'ayt souuenance & ce la contrition de la trame de leurs entreprises

N'y a pareillement celuy de nous qui ne sçache les Meandres, embracemens, & inuolutions d'affaires, esquelles ils ont ietté & poussé la maiesté de la Royne mere, & auec qu'elle penible, & incredible prudence elle a sauué de leurs griphes ce tant precieux diademe, & les perils, & dangers que ont courru les Chefs, & Protecteurs de la Sainte ligue desquels a esté tousiours sa Maiesté assistee: Ayãs aucuns des principaux pour s'opposer aux calamitez, que nous outredisoyent les persecuteurs de nostre Eglise, non seulement exposé leurs vies, personnes, & biens. Mais aussi perdu leur Pere le deffunct Seigneur de Guyse Prince de bonne & immortelle memoire, le sang duquel a esté traistrement, & proditoirement respandu estant en armes pour nostre deffense.

Lesquels a bon droict appellerons (ainsi que Ciceron faisoit les conseruateurs de la republique Romaine(les pilliers Atlantides de nostre religion Catholique , laquelle ils ont de tout temps portee sur leurs espaulles, comme feignent les Poëtes auoir le mont Athlas le ciel.

Cicer. pro l. flacco & pro idonea sua & Amm mianus Marcellinus.

Si pareillement les recongnoistrons pour vrais & legitimes enfans de ces bõnes vieilles Lites (desquelles prend ce petit œuure son tiltre de Litearchie)figurees par Homere auoir esté enuoyees du ciel pour reparer, & restaurer les degast faicts par ceste pernitieuse Deesse d'infortune *Até*.

Dont viet ce mot de Litearchie tiltre du liure,

Ny a celuy qui ne sache combien de fois ces Daimons de Ministres,& leurs agens ont faict venir la noire ,& infernale nation des Scorpionistes,auecques les torches,& tisons ardans en la main pour incendier,& rauager toute la France.

N'y a celuy qui ne sçache le grand nombre de Taborites, Zischees, & Heliodores volleurs & destructeurs de temples dont est parlé aux Machabees,& Sainctes Histoires,que ces pernicieux enfans de Até ont pẽdent les troubles mis en besongne, & comme en ont gasté nostre siecle d'Atheisme d'Apostasie,& de toute autre corruption.

Ceste natiõ est interpretee par Ieã Lictẽberger Astreno. Æneas Sylnus. Matth. 9. 2. Machab. 10.

N'y à celuy qui ne sçache les semes faux bruits , & calomnies que ces malings ont faict en Court pour rendre odieux au Roy

ceux qui pour le seruice de Dieu, & de sa Maiesté leur auoyent faict teste, & comme pour plus aisement entrer sur nous, ils ont voulu mettre la rage sus aux meilleurs chiẽs de nostre bergerie, & mesmes au tres vertueux, tres-venerable, & tresillustre oncle de leurs chefs, & Seigneurs, lesquels eux porteurs de ceste maladie ont a nostre tres-grãd deuil touchez, & souillez par leurs bouches, & contagieuses paroles.

Ny a celuy qui ne sçache comme pour tousiours affoiblir nostre party, & se venger de noz voisins qui nous ont secouru au plusfort de noz persecutions, ils nous ont, & cõtre tous les Princes Catholiques voulu armer, & vser de nous comme faict le singe (duquel les saincts Docteurs leur attribuent la semblance) qui tire les pommes, poires, & chastaignes de la braize auec les pattes du chien, ou leurier, & au milieu d'vne paix vniuerselle mis aux champs, & en armes toutes les nations Françoise.

Ignatius Episcopus ad Anthio. Cyprianus ad inbalanum, Chry. homilia 26. 2. expos. in Matthe

Ny a celuy qui ne sçache cõme à leur seulle occasion tous habitans de villes ont perdu leurs anciennes libertez, & depuis l'an 1562. Iusques a huy esté commandez par gouuerneurs particuliers, establiz en toutes les places, & mesmes au cœur du Royaume duquel ils ont esté l'oppression & ruyne comme la multitude d'iceux perdit, & ruina autresfois toute la carie: Ny a aussi celuy de nous

Erasm. in Chiliad.

qui ne ſcache que pour ſubuenir aux grans frais de la guerre, ilz ont non ſeulement occaſionné en ce Royaume les daces, & augmentations de gabelles, & ſubdites & la chairté qui ſe veoid ſur les viures, mais auſſi la venalité, & multiplicité d'offices, ainſi que du regne de Tarquinius Priſcus.

N'y a celuy de nous qui ne ſcache que depuis la communauté, & conionction de ceſte Mafatre, & nouuelle ſecte auecques la noſtre, toute deuotion enuers Dieu & ſes Saincts, toute humilité des petits enuers les grãs, toute fidelle obeiſſance des ſubiects, & ſeruiteurs leurs Seigneurs & Maiſtres, tout reſpect du Citoyen & Iuriſdiciable au Magiſtrats tout charitable debuoir du voiſin au voiſin, & la pudique foy tant de pluſieurs Monialles enuers Dieu (auquel ces ſacrileges & Apoſtats les ont rauyes) que de pluſieurs femmes enuers leurs maris, brief toutes candides vertus ont eſté enuoyees a val, & ſubmergees, ainſi que la pauure Hellé dãs la mer qu'elle a faict ſurnommer Helleſpõte, fuyant auecques ſon frere Phrixe, la cruaulté de ſa Nonerque Ino, & que depuis l'introniſement de ceſte damnee, & reprouuee religion pluſieurs meſchans diſſimulez, & incertaine de foy, & de loy ſe ſont és eminens lieux eſleuez, & faict (dict le ſage) cacher les bons, ainſi que faict vn eſpais brouillart d'yuer, le ſoleil.

Ioan lepre. de Magiſt. Rom & Tit. Lui.

N'y a celuy qui ne ſcache comme ceſte Monarchie premieremẽt ſouſtenue par quatre fraternelles colonnes de l'ouurage du feu treſmagnanime, & treſdebonnaire Henry deternelle memoire(que Dieu abſolue, oſte de ce monde,par les mains meurdrieres d'vn des ſectaires) eſt deuenue premierementà trois,puis à deux,& maintenant à vne ſeulle Et les deſolemens,miſeres, & malheurs que nous cauſe le defaut de la premiere de ces quatre qui fut la perte que feiſmes dans Orleans du tant genereux, & affectionné lieutenant tẽporel de Dieu; François de Vallois 2.dont vint l'enfantement de noz maux,qui feiſt leuer les cornes à noz limaſſons ennemis.

Ny a celuy qui ne ſcaiche la ruine derniere qui nous arriueroit,ſi tans eſtions du ciel diſgraciez, que noſtre bon Roy (auquel Dieu vueille donner autant de vie qu'ent oncques Neſtor) venoit maintenant a faillir & laiſſoit la France effrichee, & non enſemencee du bõ plants& germé des valeureux Vallois.Qui eſt celuy de nous qui en ce ſentiment n'apprehende tel piteux, & horrible euenemẽt,& qui parle pulullement de ceſte abominable hereſie, ne preuoye l'vninerſelle euerſion de l'Egliſe Catholique, & Romaine.

Qui de nous ne ſe propoſe vn dur cruel,& inſupportable cylindre, & changement,duquel

quel le mal present de noz confreres, & cōcatholiques voisins fuitifs (soubs la seulle domination d'vne femme qu'ils soient) nous doit suggerer argument de preuoiance, & faire considerer que tous suiects sont contraincts prendre exemple, & conformité aux actions de leur Roy mauuaises qu'elles soient ainsi que le nous enseigne le comique traictant du captif, quand il dict, *Plautus in raptuus.*

Tous indignes que soient les actes du Seigneur: ,,
Pour dignes il les faut auoir au seruiteur. ,,

L'experience dequoy se list en l'histoire des Æthiopiens qui tant zeloient, & affectionnoient la ressemblance, & imitation de leur Prince que s'il estoit blessé, ou mallade en quelque partie du corps, au mesme endroict ils se n'auroient, ou douloient. Le semblable nous est tesmoigné par les Autheurs des Courtisans du regne de Alexandre le grand, & du Roy d'Aragon, lesquels clinoient, & tournoient le col pour complaire à leurs Roys, qui naturellement auoient le col tors. Aquoy faict Textor allusion, quād parlant du Courtisan adulateur il dict, que si au plus haut de la canicule, & chaleur de l'Esté le Prince vueille dire qu'il faict froid, le courtisan maintiendra qu'il faict froid, & si en la saison de la soufflegl ace Bize, & du plus estraignant froid le Roy dict qu'il faict chaud, le courtisan dira quand & quand qu'il faict chuad. *Bodinus lib 4. de Rep.* *Textor in epist.*

Icy voyons de tresbelle instructions pour apprendre que les Rois sont sans contradicteurs, voyers en leurs plus grandes erreurs, & resueries (s'ils en ont) & que deuons auant vne Royalle succession preuoir, & par tous moyens donner ordre de ne tomber soubs la main d'vn nourricier des hereticques, & publicqs ennemis, d'autant que par les lois des Rois, & Empereurs, il n'est apres leur reception permis iuger, ou disputer de leurs administrations. Car comme dict certain autheur.

Ex authore.

Il ne faict bon de parler, ou escrire.
Contre ceux-là qui ont droit de prescrire.

„ Et est comme vn sacrilege de faire doubte,
„ si celuy qui est paruenu a telles souueraine-

L. disputari c. crimine sacrilegij.

tez est digne, ou non: N'estant plus temps d'y cercher autre remede que la patience, Ainsi que nous tesmoigne autre Poëte par ces vers.

Le mal venu il le faut endurer,
Bon gré mal gré, rien ne sert murmurer,
Mais parauant qu'il vienne, l'homme sage
Peut par conseil deuancer son dommage.

Les licites moyens de laquelle preoccupation, & deuancement se traicterõt en la troisiesme partie de c'est œuure, contre les Apocriphes Axiomes de l'Apologie susdicte.

Cependant seront aduertis tirer experience de ceux qui iadis paruenus aux regnes, & Empires ont commis tant d'execrables indignitez en lendroict de l'Eglise Chrestienne,

& leurs Catholiques subiectz. Comme de Leon Armenien qui a sa conqueste des Bulgares feit effacer, & abbatre les ymages, & remembrances des Saincts.

Theophile aussi Empereur qui tât les eust en horreur que non seullement il les feist briser, & destruire mais aussi mettre a mort ceux qui deuotieusement les visitoyent.

Neron qui durant son Regne expila, & despouilla toutes les reliques, & ecclesiastiques ornemens de l'Asie, & Achaye.

Trayan qui fist mourir le Pape Clement troisiesme, Simon Ierosolimitain, & Ignace Antiochene Euesques,

Othoman qui a la prise de Cóstantinople exposa les ossemens des Saincts, & Martirs aux chiens, & derisoirement feit recrucifier l'effigie de nostre redempteur: Genseriq Roy des Vandalles qui lors qu'il eust par sa conqueste domination sur carthage homicide, & occist tous les Citoyens, voila, & spollia de tous les vases, ioyaux, & richesses des Eglises, & y fist ses cheuaux establer. *Macrobius*

A l'exemple duquel Decie, Valerian, Diocletian & Constantin le grand (côuerty puis apres par le Pape Sainct Syluestre) pendant leurs Regnes firent martiriser & mourir Sainct Fabian, Sainct Cornille, Saint Sixte, Sainct Marcellin, & Sainct Milchiades Papes ensemble nôbre merueilleux de Saincts, & Sainctes, comme Sainct, Laurens, Sainct *Platina de vita Pontifici.* *Iean le Maire.*

Crespinian, Sainct Sebastien, Sainct Blaise, Sainct Maurice, auecques la legion de Thebes, Sainct Vincent, Saincte Agathe, Saincte Agnes, Saincte Barbe, Saincte Catherine, Saincte Marguerite, & plusieurs autres, iusques a dixsept mil en vn seul mois, si que nostre Loy fut presque du tout estaincte en la grande Bretagne qu'on dit maintenant Angleterre (de present au mesme estat) & en Gaulle que ores l'on nomme France, & les liures de nostre foy par tout bruslez.

19 Ne peuuét nier les Ministres, & leurs agés qu'ils n'en ayent autant faict pédant les troubles, & Guerres ciuilles Spectacles que nous sommes en aussi grand danger que iamais de reueoir, & qui pis de recheoir pour vn dernier, & irremediable coup en la plus grande Atearchie, & combustion publique qui ait de toute memoire esté? Est il question d'attendre a recouurir aux remedes, le mal adnu? Aller au Conseil nostre cause dit l'Empereur Iustinian, nauree a mort & perdue, Aller au Medecin lors de la sepulture? couurir à leau apres vn entier embrasement, & estédre de nos larmes la cendre de tant de beaux téples, Monasteres & sacrez edifices? Dormirós nous l'ennemy a la porte? Banqueterós nous le feu calquetant sur la couuerture de nos maisons? Iouerons nous le volleur fouillant dans nos coffres? Danserons nous le Loup entrant en nostre bergerie? Quelle hôte nous

L. vet. c. in quibus caus. rest. in integr.

donneroit nostre prosperité, mesmes nos adversaires de nous estre si nonchalamment, & incurieusement laissez priuer de la fruitiõ de tant de lieux de sainteté, deuotion, & aumosnes, & ou est l'Asil refuge, & retraicte des sectateurs, & amateurs de contemplatiõ, ieusnes, & prieres? Que deuiendront tant de Religieux, & Religieuses qui ont quité leurs droicts successifs, & biens mondains pour vacquer a telles bonnes œuures, & qui n'en ont autres appris? O ce mal aduenant, mer & Iliade de maux: Iliade pourrions bien dire car Ilion sur lequel fut bastie l'antiéne Troye a souffert partie de telles desolations? O miserable France, pourroyent les autres Catholiques, & voisines natiõs exclamer auecques le Prophete Ieremie) qui auois autant de dieux, & de sectes que de Cités, & mis les autels de confusion selon le nombre des rues pour sacrifier a Baal maintenant a bõ droict destruicte, & renuersee? ô desordre des desordres, ô confusion des confusions! ô chars des chars! ô dedale des dedales! ô labirinthe des labirinthes ou imprudemment entreriõs s'il n'y estoit pourueu, & si nostre bon Roy ne deffendoit ses subiects contre les embusches, & fallaces de ces Penthees & Introducteurs de nouuelles doctrines, à lextirpation desquelles ayant sa Maiesté ia bien cõmancé, & procedé par ses edicts de reünion de ses subiects a l'Eglise Catholique, Apo- *Hierem.11.*

ſtolique, & Romaine & reſtrinction des ſix mois il luy plaira n'eſtre deſmeu de ceſte ſaincte inſpiratiō pour reſpect de parentelle amitié, ou cōcurrence quelcōque & tant que
Zenodotus ſa Maieſté ains vſer icy pourra reſpirer l'hoſtie d'Agamnenō qui fut cōtrainct de ſacrifier ſa fille Iphigema au port de Aulide: Et à Noſſeigneurs de la ſaincte ligue de ne ſarreſter aux calomnies murmures, & mauuaiſes recognoiſſances tant des adherans aux deuoyez, que de certains hommes doubles, ou puſillanimes pretendās les vns ce remuement faict intempeſtiuement & auoient terme les autres deuor eſtre en vne republique la liberté de conſcience toleree (dont ſera traicté en la ſeconde partie ou nous allons
Seneca Philoſeph. epiſt. lib. 11. entrer) Ains auoir eſgard au dire du Philoſophe Senecque: Qu'il ne faut apres vne mauuaiſe cuillette & ingratitude de terre, laiſſer à ſemer & mettre la main ouuriere au trauail propre & neceſſaire à l'homme & de telle cōſequence que celuy qui ſe preſente, & qui concerne le ſalut commun de chacun fidelle ſeruiteur de Dieu, & de ſon Egliſe Catholique.

Les bons protecteurs de laquelle demeureront malgré tout calomnieux improperé en opinion de pouuoir dire auecques le Pſalmiſte, & chacun des plus grans en ſon
Pſalm 139. particulier. Seigneur non Dieu tu n'as ſondé iuſques au plus profond de l'ame, & cōgneu

mapensée, pris garde à mon marcher, suiuy la tace de mes pas, & explore mes destroits, & sentiers qui ne tont esté incongneuz. Protestant Dauid par le discours de son hymne n'affecter aucunement le Royaume de Saül, & ne le guerroyer a autres fins que pour oster du meilleu le persecuteur, & sanguinaire. Paroistront lesdicts Seigneurs y auoir candidement procedé, & n'estre ce remuement éclos de particulieres vengeance, & querelles ne pour vouloir forcer, ou embles les droicts, & fortunes d'autruy. Scachant trop mieux considerer qu'il seroit en ce cas (ainsi que disoit l'Empereur Iustinian) tres-inhumain de charger, & greuer celuy qui est hors de cause, & sans coulpe, comme le pauure peuple, lequel seul porte la pesanteur de tant de miserables occurrences. Si monstreront en fin n'auoir entrepris chose, qui ne tende apres le seruice de Dieu, & du Roy au repos salut, & seureté tant des deuoyez que de nous. Et de pareille intention, que celle de cest ancien Thrasibule Athenien, qui apres auoir pris les armes, & combattu pour le bié publique de la Patrie, & icelle liberee de peril proposa (afin de donner a congnoistre ny auoir esté conduict par animosité) non seulement de receuoir à mercy les oppresseurs, mais aussi de faire vne loy d'abolition, & oubliance nommee.

Amyrstia pour en fin ainsi que dict le Pro- *Caßiod.*

phete Esaye conuertir les armes, & cousteaux en socs de charrue, & les lances, & pertuisannes en fausilles, à effect de couper le bled, & l'herbe, & nous reduire tous à noz premieres œuures, premiere Religion, & premiere forme de viure, soubs vn mesme Dieu, soubs vn mesme Roy, soubs vne mesme foy, & soubs vne mesme loy.

Ca. Nimiũ vsque ad fin. 23. qu. 4.

A quoy permet le droict diuin contraindre de main armee ceux qui s'en sont distraits ainsi que ce verra par les exemples & authoritez des saincts Prophetes discouruës en la partie ensuiuante.

SECONDE PARTIE

Sommaire.

1 EN quelle recommandation les anciens auoient la guerre les grands effects d'icelle & comme ils l'estimoient quelquesfois plus vtile que la paix.

2 Les poincts & moyens par lesquels vne guerre peut estre dicte iuste,

3 Que celle qui se faict contre les heretiques est entre toutes les plus recommandable & comme ceux lesquels y laissent la vie pour nostre foy sont sauuez

4 Comme en ceste presente guerre nous auons en teste deux sortes d'ennemis, le huguenot,

guenot, & le factieux Catholique adheré au huguenot, ainsi auons nous parmy nous, deux manieres de gens a craindre, assauoir celuy qui temporisans se dit Politique, & celuy qui est double & neütre.

Quelle loy feit autreffois Solõ legislateur contre telle maniere de gens, & ce que Ci- 4
ceron en disoit.

Que lesdicts faux Politiques & doubles hommes sont fort à craindre és republiques 5
Cours & Palais des Rois.

Que la conniuence apporte quelquesfois de grans & incurables maux, pareillement les lentes punitions.

Que les Politiques & doubles hommes de ce temps ont a considerer qu'en petits momens se font grandes inclinations de temps principallement en faict d'estat.

Que le temporisement ne faict que nourrir & fortifier l'ennemy de la cheure Dalciat qui fut deuoree par le loueteau qu'elle auoit nourri & aletté, & comme il ne faut donner nourriture a la puissance & grandeur de ceux qui peueunt vn iour opprimer la republique & Iustice.

Comme appellent les Autheurs le timide 6
temporisement & patience.

Quand est le temporisement à propos.

Quand & auecques quelles considerations il se faut hasarder & mettre au peril.

Response a ceux qui ont voulu arguer ce- 7

ste presente guerre d'intempestiue hastiueté.

Que toutes bonnes entreprises doiuent estre promptement executees de peur d'vn
8 decelement a l'ennemy.

Que l'on ne doit guerroyer sinon en cas d'extreme necessité & pour se deliurer de honte, ou seruitude, ou peril a venir.

Que c'est vne grande subiection, peril & seruitude que de souffrir l'exercice de deux diuerses religions pour l'incomparabilité desquelles se sont de tous temps faicts grans remuëmens & guerres ciuilles.

9 Guerres faictes du temps de Moyse, Samuel, Iuda, Asa & autres Roys Pontifes & Prophetes contre les infidelles & idolatres qu'ils tueoyent & lapidoient de leurs propres mains.

Autres guerres, & remuemens pour le mesme faict de religion, du temps de Constantin Valentinian, Gratian, Theodose, & autres Empereurs Romains lesquelz faisoiét exemplairement mourir les heretiques.

Encores aultres guerres du regne de Clovis Charles Martel, Charles le Grand, Philippes Auguste, & Loys son successeur contre les Gotz, Arriens, Vandales, Sarrasins, & Albigeois persecuteurs de l'Eglise Catholiq

10 Grandes armes & batailles dressees & données áu grand hazard de la France pour en chasser les heretiques ou telle fois estoyent cent heretiques contre dix Catholiques, cõ-

me en la guerre des Albigeois que messire Simon de Montefort chef de la ligue & armee Catholique soustint auecques dix mil hommes celle du Roy d'Aragon qui se montoit enuiron de cent mil.

Le Roy Daragon tué en ceste bataille donnee deuant Muret, dix huict mil heretiques deffaicts, & le surplus mis en route sans que ledict conte de Montfort perdist plus de huict gens de pied & vn Cheualier. Lors de laquelle bataille estoient plusieurs Euesques Prelatz & Abbez en prieres auecques la croix en nostre armee.

Comme apres ladicte bataille fut la Croisade apportee en France par le legat du Pape innocent, & comme venoient de toute nations pelerins croisez au secours des Catholiques.

Sept poincts en l'histoire de ladicte guerre des Albigeois remercables & qui se peuuét 11
tant rapporter que seruir aux guerres presentes & comme le Roy Loys successeur de Philippes Auguste se croisa ensemble tous les Officiers de la Couronne.

Comme par le Concille de Latran les biens du conte de Tholose heretique furent adiugez au conte de Montefort & les biens des autres heretiques declarez confisquez. Et en iceluy concille ordóné que les Catholiques qui se croyseroient pour extermimer les heretiques iouiroient du semblable priuilege

que ceux qui vont à la defense de la terre saincte contre les Turcs.

Que ledict Conte de Tholose reuint au giron de l'Eglise Catholique pour recouurir ses biens, & cóme il fut apres relaps & grád persecuteur.

Comme nonobstant qu'il se feust recongneu à sa mort ne peut neantmoins le ieune Conte son fils Catholique qu'il fust deuenu auoir permission de le faire ensepulturer en terre saincte; Au moien qu'il auoit esté excómunié & par le concille esté déclaré rebelle.

12 Raisons pour lesquelles deux diuerses religions ne peuuent compartir & que la liberté de conscience ne doit estre permise. Que celuy qui ne veut viure en la religion de son Prince est estranger, & ennemy & ne doit estre tenu pour regnicole.

Que la tolerance de diuerses religions n'apportent que coniurations & & conspiratiós cótre l'Estat & le beau suiect que c'est pour mettre le pied en vne Principauté.

14 Histoires de deux freres fils d'vn marchát despisceries du Royaume de Dara qui soubs le manteau de religion & de restablir en Mauritaine l'ancienne foy de Mahommet s'emparerent na pas long temps de plusieurs amples Royaumes, par les moyens y discouruz.

15 Autre histroire des liures de Numa Pompilius trouuez apres sa mort par lesquels il

reprouuoit les faux dieux des Romains qui nonobſtant leurs belles & ſainctes doctrines furent par l'aduis du Senat bruſlez de peur de rien innouer & changer tout en la religion que l'eſtat.

16 Remonſtráce au Roy de Nauarre des haſards auſquels ils ſe mettent, & comme ſes plus proches luy romproyent la paille & quicteroyent ſa religion, ſ'il ſe preſentoit occaſion de pouuoir regner, pour laquelle cupidité ſe ſont de tout temps faicts infinis meurdres, & aſſaſſinats, voire en tous les plus proches degrez de conſanguinité ſelon les exemples y recitez.

17 Reſponſe a ce que les Polonnois, Suiſſes, & Allemans admettent toutes ſortes de Religions qui ne tendent qu'a vne Anarchie & deſtruction de Monarchie.

18 Reſponſe a ce que l'Empereur Gratian qui eſtoit Catholique a permis la diuerſité de ſectes.

19 Comme les ſainctes lettres, & Saincts, Apoſtres nous deffendent la conuerſatió des heretiques & infidelles, & nous commandét de preferer verité a paix, auecques les raiſons pour leſquelles vne forte guerre eſt plus certaine qu'vne foible paix, nourrie de deffiáces

20 Reſponſe a ceux qui obiecteront que tant de guerres, carnages, & executions de Iuſtice qui ſe ſont faicts depuis le Chriſtianiſme iuſques au temps preſent, n'ont peu d'eſfraci-

ner les Scismes, & Heresies, & a ce qu'il faudroit faire estat de viure tousiours en trouble auecques plusieurs consolatoires raisons pour lesquelles est nostre Eglise Catholique tousiours militante.

21 Qu'il est tresnecessaire preuoir a la conseruation de ladicte Eglise Catholique, & question de l'entiere extermination de l'vne ou l'autre religion sans s'en pouuoir garantir que par la force.

SECONDE PARTIE.

Ex Henric. Cor. Agrippa cap. de art. muta.

Philip. 7. & 12.

Ennius Poet. de Ja. Afric.

Il n'y a doute que de prime face, & ouuerture c'est escrit ne fascine, & decoiue la veüe a plusieurs, & qu'il ne semble plus escarlaté de sang humain, que ne furent oncques les loix Dracomennes : Que au lieu de sonner la retraicte, Il soit veu souffler en la Sourdine vne chaude alarme, & battre aux champs le Tambour. Que au lieu d'estre ambassadeur de paix, il soit le heraut d'armes pour anoncer la guerre, reproche autresfois faict par Marc Anthoine a Ciceron, qui soustenoit auoir Herculez par guerriers exploits monté au Ciel : dont Scipion L'affricain se vantoit auoir trouué le chemin, par le sang, & meurdre des Rommains ennemis. Proposition qui Ethnique qu'elle soit, peut (ainsi qu'esperons cy apres monstrer) auoir lieu en faict de iuste guerre, de laquelle (puisque à la

mauuaiſe heure le ſuiect y eſt diſpoſé)en ſera maintenant diſcouru,& d'autre intention que non pas es excitatifs Poeſme de ce Grec Tyrtee, ne que Valere le grand là extollee par l'annexement, & conqueſte de l'Italie à l'Empire Romain,&dominatiõ ſur pluſieurs amples Prouinces, villes, Royaumes, & puiſſantes nations quãd il à voulu maintenir que par lart d'icelle auoient eſté les detroits des mers ouuerte, leurs vray, & gouffes congneuz,les empeſchans remparts, & forteresſes du mont Taurus ſurmontez,& les cloſtures rompues, & arrachees, Que par la dilligente conduicte de ceſt art ont eſté les Royaumes, & Empires eſtabliz. Et au contraire par la negligence d'iceluy les plus grands Monarques, & Potentatz perduz & renuerſez : Qui plus les choſes meſmes dict Theodoret nous apprend que la guerre nous eſt beaucoup plus vtile que la paix d'autant que nous qui ſommes delicats volontiers deuenions laſches & couards en temps de paix ou la guerre nous aguiſe communement l'eſprit & nous ſollicite de meſpriſer les choſes preſentes comme celle qui ne fait que paſſer:Sur lequel ſablonneux plan ne voullant du tout aſſeoir les pillotiz de noſtre edifice,cercherons vn plus ſolide, & ferme Roc de Chreſtiẽne raiſon par laquelle puiſſions vne choſe tant dure, & cruelle rendre iuſte, & equitable.

Plato 1. de Legibus.

Theodoret apud inſt. Tripar. lib. 10. cap. 33.

Or appellent les Canonistes vne guerre iuste. Premierement pour le regrrd de celuy, qui par souuerain, & ordinaire pouuoir l'étreprend, & commande. En second lieu pour le regard de celuy qui comme vray suiect doit obeissance à son Prince naturel. En tiers luy pour le regard de celuy cōtre lequel l'on se veut armer. Et en quatriesme lieu pour le regard du faict & motif d'rcelle: Comme cōtre les heretiques & infidelles (laquelle est meritoire) Comme pour repoulser & venger vne iniure publique. Comme pour re primer l'audace des meschans affin de supporter & maintenir la simplicité des bons & acquerir repos. La plus recommandable desquelles est celle qui se faict contre les heretiques & defense de l'Eglise laquelle met au rang des bien heureux & saulnez ceux lesquels y laissent la vie.

Ca. Iulia. 11. quæst. 3. Cap. Quid culpat. 23. quæst. 1. & ca. connen. qu. 8. Ca. vlt. 23. hu. 2. & Ca. cum homo. 23. q. ca. omniū 23. q. 5.

Ca. omniū 23. q. 5.

Et premier que d'entrer en champ clos il n'est seulemēt questiō de sçauoir a qui auons à faire mais aussi qu'elz nous pensons auoir de nostre costé. Car tout ainsi que cuydons auoir en teste deux sortes d'ennemis l'vn le huguenot l'autre le Catholique factieux adheré au huguenot aussi auons nous deux manieres d'hommes à noz aisles. L'vn le Politique qui crainct d'āticiper le terme de vie & faire perte. L'autre le neutre ou double qui d'vne part, & d'autre communique pour faire dextrement ses affaires. Espece

de

de gens lesquels Alciat à figurez par le Vespertilion, & chauuesourriz, qui ores qu'elle volle comme l'oyseau & marche comme la beste à quatre pieds, n'est neantmoins mise au nombre ny des quadrupedes, ny vollatilles. Et qui sont semblables à ce Metius Suffetius Duc d'Albanie, que de ceste façon endommagea fort l'estat Romain, & Albanois. Contre laquelle sorte de gens, ce grand Legislateur Solon feist autresfois ceste bien aduisee loy: Que celuy qui en vne ciuille sedition, & deux dissemblables, & diuisees sectes, ne tiendroit l'vn ou l'autre party, il feust priué, & despouillé de tous ses biens prerogatiues, & honneurs, & perpetuellement banny. Par laquelle loy tant s'en falloit que le discord reallumast que à l'instant il s'appaisoit. Par ce que ceste maniere d'hommes Androgines, & doubles engendroient par leurs deux natures vn redoublement de maux, en ce qu'ils estoient neutres referendaires, & que a leur occasion chacun costé soustenoit, & opiniastroit, s'asseurant auoir pour soy ce tiers genre d'hommes, qui voyans leurs compagnons en affaire tiennent leurs mains au seing, ou a la ceinture, & ne veulent estre de la partie, s'ils ne la congnoissent trop plus auantageuse pour eux, & hors tout hazard. A la destruction, & amortement desquels voulut en son temps Ciceron, que tous Citoyens portassent au front la marque, de ce qu'ils

Aleratus in emblem. 62.

Claudius Minos in eodem emblem.

Bembo Azolan.

Cic. in act. in catilmã.

auoient dans l'esprit,& volonté. A ce que en celle miserable,& intestine guerre, appertement ils declarassent ce qu'ils en pensoient, & desquels ils vouloient estre. Que si les loix humaines ont voulu segreger de toute communité,& Citoiennité ces faux Politiques & doubles hommes (qui comme iadis les Atheniens sçauent bien ce qui est de raison & a faire mais ne le font pas) les escriptures Sainctes n'en ont pas moins ordonné les appellans faux freres, tristes, hippocrites, parrois, & sepulchres reblanchiz, & tels que Sainct Pierre l'Apostre à descript le prestre Ananias qui (comme dict Sainct Cyprian) sottellemét punayz en leur hippocrisie qu'ils aymét trop mieux seruir des choses puantes, que des bónes & suaues odeurs, qui estiment les choses precieuses villes, & les douces aspres, qui selon le dire de Plutarque portent specialement enuie à ceux qui leur semblét vertueux & courageux, ainsi que Ananias & Saphira à Sainct Pierre l'Apostre duquel ils estoyent grans ennemis & qui comme ceux lesquels occupent les chambres mitoyantes d'vn logis endurent la poussiere de ceux qui tiennét le dessus,& la fumee de ceux qui sont au dessoubz. Car les victorieux les mettent par mespris soubs le pied,& les vaincus obscurcissent,& enfument leur reputation.

Cic. lib. de oratore.

Tit. 1.3.

Diuus Cypria serm. de zeum & tentat.

Plutarchus lib. de inuidia & eod.

Egesippus. lib. histo. ecclesi.

Ne laissent toutesfois d'estre tresdangereux en vne charge publique,& encores plus

ès Courts & Pallais des Roys, ou pour authoriser le vice, & establir la conniuence, proposent ne deuoir estre les infections, & ordures remuees de peur d'y amener la puanteur. Et ce pendant faute d'vne frequente repurgation, & de les oster à mesure qu'elles se concreent, les voyent multiplier iusques à vn si grand tas, & amas, qu'vne republique est tout à coup assaillie de mauuais air, & peste si violente qu'il n'y a plus lieu, que pour la mesme peste, pour la mesme maladie, & pour le mesme vomissement du pays, par lesquels mots Plutarque a designé Aristion, Nabis & Catilma ennemis du salut & repos publique de Romme.

Pour la prompte & incessante mondification desquelles ciuilles putrefactions ce tant disert ouurier à regir & manier vne Republique Ciceron ainsi descript par Sainct Augustin remonstra au Senat Romain les grandes inclinations de temps qui en petits momens se faisoyent au faict d'estat & de guerre ou vn seul iour & vne seule heure apportoyent de grandes & incurables playes. Ce que nous dirons tant a ces gens vestus de robbe double & a deux enuers qui ne peuuent dict Esaïe estre de quelque part que ce soit congneuz, ny abordez, que a ces modernes politiques & professeurs de perpetuel temporisement, lesquels font contenances de vouloir imiter ce *Quintus Fabius Maximus*

Cicer. Philipp. 5. & 6.

Esaye 6. & Ecclesiast. 2.

qui de ceste façon deffist Hannibal. Ne discernans les temps de patienter lesquels se prennent mal a propos quand l'on a pour soy la faueur des armes & de la force. Ou il n'est dict certain lirique Poëte Grec question de flechir ou procrastiner & differer. Par ce que c'est nourrir & fortiffier son ennemy, & s'appelle cela faire la Vache ou la Cheure dont parle Alciat laquelle alette le Louueteau qui deuenu grand la deuore. Par laquelle figure Valere nous enseigne ne deuoir estre donnee nourriture a la force & puissance qui peut vn iour les loix opprimer, & qui ne se pourroit vaincre ou combattre que auecques le tresgrand dommage & peril de la Republique ce qu'entendrons des ennemis de nostre Eglise & de l'estat.

Ex Bachide lirique Poeta.

Alciat. in embl 24. ex Theocr.

Valerius lib. 7. de sapie. dict.

6 Autres autheurs ont surnommé ceste patience vertu defaillante, autres foibles & debile constance, & autres vne pusilanimité laquelle recongneut autresfois Hercules Oetheus seulle cause de sa ruine cōme nous tesmoignēt ces vers du Poëte Tragiq esquels il induit ce desesperé ainsi se complaignant de son peu de courage contre se petit nombre de ses ennemis.

Deffaict suis & vaincu sans ennemy auoir
Et ce que i'ay encor d'auantage a douloir
C'est que la lascheté & mollesse herculee.
Ensuelist icy sa derniere iournee.

Seneca in Hercule œthæo.

Les occasions de ce faire sont quand en la

resistance l'accablement est oculaire & qu'il n'y a moyen de repousser le mal comme de vouloir auecques vne petite gondolle ou nasselle tenir contre vne impetueuse rauine deaux & Torrens a laquelle fin a dict le Poete elegiaque.

Aullus gellius.

Fol est qui se pouuant eschapper d'vn naufrage
Combat les flots des eaux & en cõtremont nage

Ouidius de remedio ann.lib. 1.

Encores conuient il non seulle ment sonder le guay, & faire comme Hector qui sur le doubte de combattre Achil se persuada dict le Prophete Grec.

Homer.lib. Illia.

Estre le plus certain tenter en premier lieu
Par les armes quel est le bon plaisir de Dieu.

Mais aussi quelquesfois desployer ses volles a la mercy des vens & vagues, Qui est de se mettre au hasard, quand il ny a espoir de salut, misericorde, ou secours, auquel cas faut aller la teste baissee, & sans regarder derriere soy ainsi que fut dict par les Anges a Loth pour euiter l'extreme danger ou il estoit auecques ces considerations, que oncques ne fut dressé ne erigé, Triomphe a hõme craintifs & paoureux, que oncques peril ne s'est peu vaincre ou eschapper que par autre peril, Dieu preste la main a celuy qui la met a l'œuure & qui se veut aider, que son immense bonté ne peut aussi puissamment retirer sains & sauues du plus profond gouffre & centre de dangers qu'elle fe ist iadis Ionas du ventre de la Belaine, & comme dit certain

Genes.19. Eu Platone in Criris & Suidas ex empolide. Eschilus

autre Poete Grec.

Ny plusieurs orbes coups qui decoupēt les corps
S'il n'est determiné, les peuuent rendre morts
Ny les malheurs mortels a tous ceux la pardon nent
Qui iamais leur maison ny fouyer abandōnent.

De ceste monnoye payerons ceux qui faisans estat de seruir au temps ont voulu suggerer & improperer a nos Litearchiques protecteurs & chefs de la Saincte ligue ainsi que mesmes ont cy deuant faict nos contraires par leurs libelles & Apologies diffamatoires vn intempestifs remuement la France estant calme & paisible & en laquelle les Halcyons oyseaux qui ne hantent la mer qu'en temps serain ia y dressoient & bastissoient leurs nids. Nous proposans vne momentanee tranquilité pour nous priuer d'vn repos perdurable faute d'vne briefue & courte patience Comme si auant que paruenir à ceste entreprise il la conuenoit mettre auecques eux en deliberation de conseil & si quand ils se sont precipitamment & soins suiect eleuez ils auoient pris nostre aduis & entré en conference auecques nous chose qu'ils sçauent autrement qu'ils ne l'ont voulu desigurer au Roy. La Maiesté duquel n'ignore qu'il est force dict sainct Augustin de recourir aux armes quand la Iustice ne peut se placer ny trouuer lieu ches son aduersaire & qu'il ne se veut ranger à la raison, ou est

Caßiado lib. 3. variarum epist. & August. Epist. 1. ad Bonifaciū

requise la celerité & precipitation pour laquelle Alexandre le grand à esté tant loué & recommandé, Ayant disent les Historiographes entrepris, pené, executé & point paressé & de ceste façon tousiours pris au despourueu le Roy d'Arius. Ayant Iulles Cæsar faict le semblable, en toutes ses entreprises hautaines quelles fussent esquelles non seullement y procedoit temerairement & sans cōseil (ou vn quidan appelle pour dire son aduis, peut deceler vne deliberation a la ruine & confusion de ceux qui l'ont a bonne intention proposee.) Mais qui plus disoit ne deuoir estre les choses consultees dont la consequence & grande force de l'execution requeroit prompte diligence.

Ce qui meut autresfois ce Pere de la republique Romaine, dire estre inhumain voires brutal dresser & hanter par temerité & guayeté de cœur les armees, & venir aux mains auecques son ennemy, sinon en cas d'extreme necessité. Telle qu'il à entendue parlant contre Marc Anthoine, quand il a dict estre plus conuenable vn million de fois mourir que de ne pouuoir viure en vne ville & pays sans l'vsage des armes & subiection tant de la fatigue d'icelles que mutuelles deffiances, ou nous deuons dil-il combattre auecques resolution de preferer la mort a la honte & seruitude. 8

Cōme de tolerer deux contraires religions 9

pour l'incomparabilité desquelles se sont de tout temps faits plusieurs grans remuemens & guerres. Premierement és temps de Moyse, Samuel, Ioâs, Ioada, Asa, Ezechias, Iesu,

3. Reg. 18. Iosaphat, Iosias, Elias & autres Rois, Pontifes, & Prophetes lesquels n'ont doutté de teindre leurs blanches & sacrees mains du sang des faux Prophetes & Idolatres, qu'ils tuoyent & lapidoyent, Puis lors des Empereurs Romains, Constantin, Valentinian, Gratian, Theodose, Arcadius, Honorius, Martian, Iustinian, & Frideric, contre les infidelles. Payens, Iuifs, Heretiques, & Scismatiques, lesquels ils faisoyent exemplairemét de mort executer; Puis és regnes des treschre-

Gregorius Turonens. lib. 2. c. 37. stiens Rois de France, Clouis, Charles Martel, Charles le grand, Philippes Auguste & Louys son successeur, Contre les Goths, Arriens, Vandales, Sarrasins, Albigeois, & autres heretiques, volleurs & persecuteurs de l'Eglise de la France.

Pour lesquels chasser, & exterminer ont esté dressees plusieurs armees & batailles données au tres-grand hazard du Royaume, ou telle fois estoit le party des Catholiques si foible qu'ils se trouuoient cent infidelle contre l'vn de eux. Comme en la bataille que

M. Gabriel de saconay messire Simon de Montefort chef de l'armee Catholique, assiegee dans Muret, auecques sept Euesques, & aucuns Abbez n'ayant que mil hommes, liura au Roy Aragon chef de

cent

cent mil hommes Albigeois, Catheleans, & Biatnois. Ou les Euesques de Tholose & de Comnienge Carcassonne, Nimes Vses, Lodeue, & de Beziers assistez ainsi que nous tesmoigne Paul Emille de sainct Dominique & leur clergé se trouuerent & porterent la croix de laquelle fut leur petite armee benie, faisans pendant la bataille plusieurs psalmodieuses prieres, & inuocations du sainct Esprit auecques merueilleux espandemens de larmes qui penetrerent les Cieux & tant leur proffiterent que le petit nombre vainquit auecques perte d'vn Cheuallier & huict hommes de pied seulement, & print la multitude fuytte auecques deffaicte sur eux de dixhuict mil hommes & leur chef, si que la Religion Catholique dompta & surmonta l'infidele erreur & fureur. Histoires fort au long descripte par maistre Gabriel de Saconay Lionnois en laquelle se voyent plusieurs choses remercables, & qui se peuuent tant rapporter que seruir à ce present remuemét. Paul. Emilius.

La premiere est la ligue faicte deslors entre tous les Princes & Seigneurs Chrestiens tolerée & en fin authorisee par Philippes Auguste contre lequel s'estoient esleuez Philippes Conte de Flandres, le Duc de Bourgongne, Guillaume Archeuesque de Reims oncle du Roy Philippes Auguste, Thibaut Conte de Blois & Estienne Conte de Saufere pour aucuns different autres que du faict de

Religió, auecques lesquelz se ioignit Federic Empereur d'Allemagne en vindincte de ce que ledict Auguste auoit enuoyé son armee pour contraindre vn nommé Hebur de Charenton, vn nommé Imbert de Beauien, & le Conte de Chaalons à restituer les biens & possessions des Eglises qu'ils auoient vsurpees soubs pretexte d'vne reformation, voyās leur Roy enuironné d'affaires, guerres & ennemis luy en bas aage & lors de son aduenement à la Couronne.

La seconde qu'en ceste ligue entrerent tous les Princes & Seigneurs de la Chrestienté qui esleurent messire Philippes de Montefort chef pour le grand zele qu'il portoit à nostre Religion Catholique par l'ardeur duquel feist plusieurs merueilleuses & memorables prouesses, qui seroient de long recit.

La troisiesme fut la Croisade apportee en France par le legat du Pape (que tua le Conte de Tolose) & deputé l'Abbé de Cisteaux auecques treze autres Abbez de grand sçauoir & Sainctete pour aller icelle Croisade annoncer & conuertir les heretiques. Pour quoy faire s'acheminerent à pied & sans cheuaux, auquel mesme temps vn nommé Foulques Euesque de Tholose & vn nommé Didac autre Euesque delegué du Sainct Pere pour la conuersion des deuoyez alloient de chasteau en chasteau teste & pieds nuds en toute humilité & pauureté preschant & dis-

putant contre eux tant qu'ils en reduisirent bon nombre.

La quatriesme que tost apres que ladicte Croisade fut preschee & receuë en France y aborderent Pelerins de toute contree & nations portans l'enseigne de la croix, & soy disans les croisez qui arriuerent peu apres la susdicte bataille de Muret, pour secourir les Catholiques comme estant la querelle vniuerselle.

La cinquiesme que par ceste vniuerselle ligue & introduction de Croisade plusieurs Seigneurs heretiques eurent frayeur, entre autres le Conte de Tholose lequel comparant sur vne seulle sommation deuant le second legat a Valẽce en d'Aulphiné, & qui par demonstration de poignante & dolente penitence souffrit faire amende honnorable en chemise, puis estre batu de verges par ce second legat affin d'absolution, Prestant le serment sur le sainct Sacrement posé à ses yeux parmy autres reliques d'estre en toutes choses & endroicts obeissant à l'Eglise Catholique & Romaine, & ne s'esbranler, ou distraire pour occurence quelcõque de l'vnion d'icelle: En signe & certain tesmoignage dequoy se presenta au legat pour se croiser cõme les autres, & feist quelque temps contenance de courir sus aux heretiques affin de recouurer par ce moyen ses biens qui tenant le Concille de Latran auoient esté adiugez

au Conte de Montefort, Auquel Concille furent les biens des heretiques declarez cōfisquez & ordonné que les catholiques qui se croiseroient pour exterminer les heretiques iouiroyent de semblable preuilege que ceux qui vont à la defense de la terre Saincte contre les Turcs.

La sixiesme qu'apres telles solemnelles protestatiōs voyāt ledict Conte que l'octroy de l'entiere restitution de ses biens luy estoit differé iusques à vne grande certitude de sa reduction tant par le Roy que par le Sainct Pere vers lequel il auoit à cest effect recouru ne doubta de reuestir sa vieille peau & de recidiuer en plus grandes cruautez que iamais contre nostre Eglise & propugnateurs d'icelle, si que apres plusieurs trahisons & secretes practiques d'hommes, il reconquist plusieurs places auparauant conquestees par le Conte de Montfort, mesmes la ville de Tholouse. En quoy parut ce relaps tel que vn Zopire qui pour trahir les Babiloniens & leur donner subiect de luy commettre la garde de leur ville, biens & personne s'estoit couppé nez & oreilles, & faict à eux entendre l'auoir le Roy Darius ainsi mutilé, Ce qui est grandement a craindre en nos deuoyez, & que par vne feinte reduction & reünion a nostre Eglise ils nous enuelop-
Ezechiel 32. pent dit le Prophete Esechiel és Rhets par eux de si longuemain tendus. La septiesme

que nonobstant qu'il fut attesté par Iourdain lors Abbé de Sainct Sernin & aucuns des croisez de Sainct Iean de Hierusalem auoir ledict Conte de Thollose eust repentance à sa mort & baisé par grande affection & par diuerses fois la croix si ne voulut on neantmoins iamais permettre qu'il fust ensepulturé en terre Saincte quelques grandes prieres que son successeur & fils reduict a nostre religion Catholique en feist lors qu'il se recõcilia auec le Pape & le Roy de France d'autant que ledict vieil Conte auoit esté excommunié par decret dudict Concile de Latran.

La huictiesme que le Roy Loys successeur d'Auguste fut par les Catholiques requis & semond de se croiser Ce qu'il feit, ensemble tous les Officiers de la Coronne & Conseillers d'estat.

Que si par ce discours vne petite pongnee de gens n'a iamais voulu souffrir nouuelles sectes de Religions que deuons nous faire à present que sommes cinq cens Catholiques contre vn Heretique? Il n'est à presumer que si nos contraires auoyent pareil auantage ils feussent si aisez & maniables que de nous permettre la liberté de conscience qu'ils demãdét au Roy, la Maiesté duquel leur peut respondre ce que autrefois Sainct Augustin a *donatus* & autres les confreres. *Il vous desplaist (dict-il) d'estre attirez au salut. Combien que vous ayez tiré & seduict plusieurs des nostres à ruine* *August. epist. 204.*

& perdition. Que si vne volonté mauuaise doit tousiours estre permise en sa liberté. Pourquoy est ce que les enfans d'Israël rebelles & rempliz de murmure, ont esté par si griefues punitions empeschez de mal faire & contrainctz d'entrer en la terre de promissiõ? Pourquoy a esté donné empeschement à Sainct Paul d'effectuer sa mauuaise volonté lors qu'il persecutoit l'Eglise Chrestienne? Si la mauuaise volonté doit estre libre pourquoy ont esté faicts & redigez par escript les commandemens de l'Eglise & de la loy? A qu'elles fins tant de constitutions, loix, decrets, Canons Chapitres, Edicts & Ordonnance establies? Si elle doit estre libre pourquoy est aux escriptures Sainctes admoneste le Pere de corriger son enfant farousche & indisciplié non seulement par parolles, mais aussi par verges, & chastiemēt pour le contraindre a estre bien morigené & droictement se conduire? Selon que dict le Sage. *Tu frappes ton fils de verges mais tu deliures son ame de la mort.* Amis ne sont pas ceux qui pardonnent, Ny ennemis tous ceux qui frappent: Lamy, qui le faict vtilement est preferable à lamy qui inutilement flatte & blandist comme estant plus certain aymer par rudesse que deceuoir auecques douleur, car de faict qui nous desire plus de bien que Dieu, Et neantmoins il chastie ceux qu'il ayme dit sainct Paul, & fouëtte tout enfant qu'il aduoüe. Qui est l'enfant que le pere ne chastie point? *Si vous estes sans chastiment (dict-il) duquel*

Eccles. 30.

Prouerb. 23

Ca Nimium circ. med. 23. q. 4.

Paul. hebr. 12.

tous sont participans, vous estes bastards & non point fils.

Suyuant lesquelles belles authoritez & exemples nous iugerons & dirons par conference du subiect à l'enfant que celuy qui ne veut viure soubs la discipline loy, & Religion de son Prince. Il est estranger & ennemy, & que cóme tel il ne doit estre tenu pour Regnicolé ne domicilié soubs mesme tabernacle que le vray & obeissant subiect sinon que vn Roy fust monstrueux & Ianus a double front, encores ne pourront il les deux cótenter, ne faire bien à l'vn sans interresser l'autre, & donner occasion de mescontentement & enuie, ne plus ne moins que la pluye laquelle lors que proffite & faict bien à la terre maigre & seche, elle nuict & faict tort à la terre grasse, glutineuse & humide. C'est pourquoy Theogus Poëte Grec à dict.

Ne Jupiter peut à tous donner ioye.
Ou que la pluye il retienne ou ennoye.

Laquelle insociable & incompatible meslāge de Catholiques & Heretiques nous tirerons de la Iudiciaire congnoissance de l'autre monde & Royaume celeste, ou tous Anges n'ont mesme habitation, & dont Dieu le Pere precipita & dechassa ceux qui presomptueusement s'estoient voulu egaller à sa toute puissance & contre icelle esleuez & rebellez. Ce que nous figurent les Poëtes par la description de la race Titanee & Geans tels

que Titius Mimas, Typhee & les autres representãs Sathã, Belzebuth, Lucifer, & mauuais Anges qui voulurent forcer le Paradis & Maison Olympique.

Georgius Sabinus. De la vient que toute conspiration de grãs & ayans authorité en vne republique & Cõseil d'estat est dicte Gigantomachie laquelle ne se peut aisement faire que soubs le pretexte & manteau du bien publique, ou faict de Religion, Que s'il aduient qu'vne Republique & Monarchie soit si bien regie, & la iustice si equitablement rendue qu'il n'y ait subiect de mutination & murmure pour le puissant ambitieux & sectaire, force luy est de prendre la couuerture de Religion & pretendre d'innouer ou retrancher les ceremonies de l'Eglise soubs laquelle fausse feuille & couleur s'esleuent liguent, & attentent à l'estat ceux qui sont les plus proches & habiles pour succeder & paruenir à vne Corõne.

Histor. tripart. lib. 7. cap. 3. Ni- 10. cap. 39. Ce qui meut autresfois l'Empereur Iouinian de ne vouloir accepter l'Empire que premierement tous ne protestassent d'estre Chrestiés & Catholiques comme luy. Et non sans cause, car les conspirations estoient lors si frequentes contre l'estat que peu d'Empereurs s'en pouuoyent redimer ne garentir. Preuoyant tres-prudemment ce'st Empereur que la diuersité de religions faisoit planche à toutes seditions & enuahissemens esquels vn homme de basse qualité, ou comme nous rapporte Erasme d'vn Androclides pris par

luy

luy pour vn Faquin se faict chef & suyure comme vn Roy.

Par ceste pareure & acoustrement de Religion deux freres nommez l'vn Amethes l'autre Mulcamethes fils d'vn Zidamethes Marchant d'Espiceries & confitureries dans le Royaume de Dara (chose à la verité prodigieuse pour ce siecle) sont na pas long temps paru en uz à plusieurs amples Royaumes, freres lesquels (dict l'historien) apres auoir faict profession de regenter & instruire les enfans és lettres Arabiques, sont admonestez par leur pere (qui par sciẽce iudiciaire & Astronomique en laquelle il estoit tres-expert preuigeoit leur fortune) de voyager au loing & aller en Mecha & Tanalbis pour visiter le sepulchre de Mahommet ou ils sacheminẽt & pour ce faire passent la mer rouge, descendent en Hierusalem iusques en Bizance, de la viennent en Affrique, s'arrestent quelque temps en Timetus ou commancent d'estre grandement reuerez & en toute la Prouince tant à raison qu'ils estoyent allez deuotieusement visiter les vieils monumens Hebraïques, que par leurs blancs habits recógneuz pour Mahometans & de la lignee de Mahommet de laquelle il se disoyent descendus. Si qu'ils contractent amitié auecques les Arabes Regules, s'adonnent aux armes, se liguent, attirent a eux les habitans & Roy de Fessan, de la Tingitanne & Cesarienne ou

Paul. Iou. in lib. elego.

Theuetus in cosmograph.

autremẽt Imperialle Mauritanie, font guerre a Buccentuffus Roy de Maurrochus principalle ville & Prouince de ladicte Mauritanie distante du mont Athlas enuiron de trente mil pas qui valent xv. lieuës. Si que Buccentuffus assiegé est contrainct se rendre a composition, laquelle luy est violee par Amethes l'aisné des deux freres qui le tue & sempare de son Royaume. Ce faict le puisné surnommé Scyriffus qui en langue Arabique signifie vne personne Saincte & deuote passe le mõt Athlas tres-opulent Royaume nommé Suzie lequel il enuahist & occupe de force. Non content de c'est ample Royaume, il enuie sur son frere Amethes le Royaume de Maurrochus & le luy oste a condition qu'il regnera és pays de Daree & Staffilité que peu auparauant ils auoyent conquis a frais & forces communes, ceste cupidité n'est encores assés ressasiee de ce Royaume de Maurroch⁹ qu'il ne vueille encores puis apres ietter l'œil d'éuie sur le Royaume de Fessan, duquel non moins par dol que heur des armes, il chasse aussi son frere Amethes, destruict & rase le fessan pour dresser son Trosne en Sala Expulse le Roy de Trezemenie, guerroye incessamment les Lusitains par si heureux succees qu'il prend les villes & places d'Amazor, & Ghee ou le Roy fessatus est deffait, & le Roy Muleboason qui l'auoit secouru, despouillé de Velesie ville proche des Gades

en sorte que miserablement priué et de son pays & de son œil droict qui luy fut creué, il se sauue en Hespagne & de là va en Allemagne demander à l'Empereur secours, luy dõnant l'espouuente, & rendant ce Scyrisius merueilleusement redoutable. Histoire amplement discourue dans Paul Ioue par laquelle il enseigne les Rois de donner ordre que la Tolerance de diuerses Religions ne suggere occasion de cruelles & implacables guerres, Lesquels pourront tirer encores autre belle instruction de ce que Tite Liue, Valere le grand, & Pline nous recitét estre aduenu soubs le Consulat de Cornelius & de Blebius, que furent deux coffres trouuez par certains fossoyeurs dans vn champ appartenant a vn nommé Petilius escriuain, en l'vn desquels estoit le corps de Numa Pompilius & en l'autre sept liures en Latin intitulez le droict Pontifical, ou des Pontifes, & sept autres en Grec de l'estude de sapience, par lesquels il destruisoit non seullement les dieux des Rommains que luy mesmes auoit pour regner instituez, mais aussi des autres peuples pour raison de quoy le Senat assemblé fut daduis de faire lesdicts liures brusler de peur de innouation & changement en la religion consequemment en l'estat.

Titus. Liuius. Dec. 4. lib. vlt. Valere lib. 1. Plin. lib. 13. Augusti lib. 7. cap. 14. de Cãt. De.

C'est icy que le Seigneur Roy de Nauarre qui defaillant la lignee du haut tige des Vallois (laquelle Dieu veuille faire fructifier à

son honneur & soulagement du peuple Fráçois) se pretend heritier & successeur de la Coronne doit preuoir & preiuger que quád il y seroit paruenu en son accoustumé exercice de Religió nouuelle pourroit le Seigneur Prince de Condé son presumptif heritier luy rompre la paille & prendre le party des Caholiques pour la seule cupidité de regner laquelle hors ce beau & apparent subiect de Religion, nous lisons auoir occasionné infiniz meurdres & assassinats, mesmes en tous les plus proches degrez de consanguinité. Et meu (comme nous recitent les escriptures Sainctes) Adraniel & Sarazar de tuer leur Pere Sennariq' Roy Assirien au conspect de tout le móde, & mesmes en vn temple. Abimelech fils de Ierobaal de faire perdre la vie á soixante deux de ses freres, affin de regner seul, & comme aussi par le tesmoignage des histoires Prophanes le semblable en ont faict, Domitian Empereur qui tua Flauius Clement son ayeul paternel, Artaxerces surnómé Mnennon qui tua Darius son fils qu'il accusoit de conspiration, Ptolomeus Au letez Cleopatre sa fille & Archelaus mary d'elle esleus par les Egiptiens pour leur commáder, Herode Roy de Iudee trois de ses enfans, Alexandre Aristobulus, & Antipater, pour auoir voullu attenter a son estat. Deiotarus tous ses enfans fors vn pour le faire plus grand & ne diuiser son Royaume, Siro-

4. Regum 19.
Tranquillius.
Trogus lib. 10.
Strabo lib 17.
Macrobius lib. 7.
Cælius.

che qui auroit tué son Pere Cosroes Roy des Perses aagé & decrepité qu'il fust pour auoir institué par son testament Medorses son fils Puisné Roy, Heraclius Empereur tue son pere Phocas, Mâsfredus son Pere Frederic aussi Empereur, Ardeius Tyran de Pamphilie fait le sẽblable Moyse Turcq son nepueu Orcanes Roy de Turquie duquel il estoit tuteur, Alexius son frere Isacius Empereur, Attila Roy de Pamnonie son frere Buda, Theodoric son frere, Theodebert fils de Chilperic Roy de France, Perrin de Fregouse Prince Geneuois son frere Nicolas, Amulius fils du Roy Porca Rodes Albanois son frere Numitor, & plusieurs autres qui se sont pour ce seul regard entretuez comme Etheoclez, & Polysticez enfans de Oedippus.

Id est Valaterr. *Baptist. Equatius.* *Plato lib. 1. de repub.* *Volaterr.* *Ouid. lib. 4 de fust.* *Vergil. lib. ne Culice*

De dire que les Pollonnois, Suisses & Allemans admettent pour viure en repos toutes sectes & aduersité de Religiõs Nous respondrons que si les Roys se veullent à eux regler ils se doiuent resoudre de n'auoir en fin plus de Coronne n'y de souueraineté, & de s'assuiectir, voires esclauer au lieu de cõmander: Car tout ainsi que ces nations brutelles & barbares n'ont iamais voullu obeir aux commandemẽs de Dieu & de son Eglise Catholique ains auoir leurs ames & volontez libres, Aussi le semblable en ont ils voulu faire de leurs corps & biens lesquels ils ont affranchiz de la seruitude des Roys ayans les Allemans & Suisses cantonné leurs pais, &

les Pollonnois tellement faict la Loy à leurs Roys qu'ils ne leur ont laissé que le non & l'honneur & a eux reserué toute l'authorité & puissance. Qui n'est autre chose qu'vne Monarchie bastarde, en ce qu'elle participe & de l'Aristocratie qui est en peu de persõnes nobles, riches, & choisiz entre les plus gens de bien, & de la democratie qui est l'estat populaire. Postposables à la Monarchie laquelle est la plus certaine & supportables mesme par l'aduis de Platon, Aristote, Apolloine, Sainct Ciprian, & Sainct Hierosme comme se rangeans aux exemples de nature & iugeans que ainsi qu'en l'vniuers il ny a qu'vn seul souuerain Dieu, entre les estoilles vn soleil, entre les aueilles vn Roy chef entre les grues, & vn conducteurs des troupeaux, aussi qu'il n'y doit auoir qu'vn Roy en la republique qui soit ainsi que vn chef auquel tous les membres s'accordent.

Par la pourront Messeigneurs les Princes qui se pretendent successeurs de la Coronne iuger comme ceste canaille de ministres qui leur faict resister au Sainct Esprit & à la verité non seullement leur ferment la porte du Royaume des cieux & oste la clef de science pour y entrer (perte innumerables fois plus grande que de toutes les Monarchie du mõde) Mais aussi le passage & moyẽs de iamais paruenir à l'Estat Royal.

Luc. 6. Rom. 2. Act. 7.

De vouloir repliquer que Gratian lequel

nous mettons au rang desEmpereurs Catholiques, & qui deschassa mesmes les Ariens des Eglises pour les restituer à leurs vraiz Euesques & Prelats feist de son regne Edict par lequel il permettoit à vn chascun de viure selon son opinion, hors mis les Manichees Photinians & Enuonians nous respõdrons auecques Nicephore que c'estoit pour tascher a reunir les autres qui n'estoit si discordantes. Mais voyons quel fruict apporte c'est edict: Aduint que incontinent apres les Macedoniens qui denioyent la puissance & diuinité du Sainct Esprit commencerent auec plusieurs autres à exciter nouueaux Scismes en l'Eglise, & a se rediuiser & desunir entre eux qui s'assemblerent en Antioche ou ils renouuellerent l'erreur Arrienne & ordonnerent que ce mot consubstantial seroit osté du symbole comme n'estant contenu es escriptures sainctes & que plus ne communiqueroient auecques les Prelats Catholiques.

Or puisque noz manieres de viure, noz doctrines, & noz creances, sont differentes, & que ne pouuons ensemble symboliser de volonté & d'esprit. Pourquoy establirons nous vne confraternité & cõcitoyennité du corps & du demeurant qui nattire que corruption Ne feroit il pas mal au cœur de veoir les libertins publiquement manger de toutes sortes de viandes, crapuler, & masquarader, no'

ieufnans le Carefme, ne vfans que de poiſ-ſon & faiſans penitence? Ne feroit ce pas endurer vne marque & deriſion que nous celebrans le iour de la ſaincte Cene & Paraceue en toutes deuotions: & aumoſnes, en veoir chanter, rire danſſer, chaſſer, & iouer? Qui feroit ſi patient qui ne ſen ſcandaliſaſt? Qui feroit ſi deuotieux qui ne ſeuſt diuerty & attiré à emotion & ſedition? Qui feroit celuy qui ſe vouluſt auoiſiner de telles gens. (Ne vous accoupplez point dict l'Apoſtre) auecques les infideles. Car qu'elle accointãce peut il auoir de la lumiere auec les tenebres? de Ieſus Chriſt auec Belial? ſeparez vous (dict-il) de tous freres cheminans deſordonnement & non point ſelon la traditiõ qu'ils ont receüe de nous! Retirez vous de ceux qui font diſſentions & ſcandales contre la doctrine que vous auez appriſe. Ces obſeruances auoient anciennement tant de vigueur que les Apoſtres & diſciples ne vouloient ſeullement pas cõmuniquer de parolle auecques ceux qui auoient depraué la verité meſmes, qu'eſtant Sainct Iean l'Euangeliſte autresfois allé aux bains de Epheſe ſen reuint & rebroſſa chemin ſans ſe lauer ſcaichant Cherintus heretique ſi l'auoit. Que ſi nous auons ces commandemens de l'Egliſe & Apoſtres, & que tant de Saincts Prophetes ayent pour ce ſeul ſuiect prins ce couſteau & de leurs propres mains occis & mis à mort

2. Corinth. 6. 2. Teſſal. 3. Tite. 3. Rom. 16. Diu⁹ irenenus lib. aduerſ. hæres. 3. cap. 3. Diu⁹. Polycarpus martir de. ſanct. Ioan. Baptiſt.

à mort les non croyãs & idolatres pourquoy ſont ces reprouuez eshontez de faire requerir le Roy par Meſſieurs les Princes qu'ils poſſedét de les ſouffrir viure parmy nous en leur libertine façon veu que ſi nous ſommes tels que a bon droict les reputons, ils doyuét ſuyuant les commandemens de la loy non ſeulement nous fuyr. Mais auſſi nous troubler le repos, & la paix de laquelle Sainct Iean Chriſoſtome nous deconuie quãd Dieu & ſa Religion ſont offenſez ou il faut dict-il perſiſtant iuſques à la mort preferer verité à paix puiſque auſſi bien il faut diſt vegetius en icelle preparer la guerre. Car la paix ſoubs laquelle auons depuis quelques annees languy & viuoté à touſiours tenu caché en ſon ſeing vn chaud braizier de guerre qu'il nous faut faire pour auoir dict Ciceron vne paix perdurable, auecques reſolution que ſi nous ſuccumbons & perdons iamais n'en aurons d'icelles iouiſſance. Giſant la paix en volonté & la guerre en neceſſité pour en eſtre (ſelon Sainct Auguſtin) de Dieu deliurez, & par luy en paix conſeruez laquelle ne doit eſtre cerchee pour exercer la guerre. Mais bien la guerre exercee pour la paix acquerir. Pour eſtre diſent les Canoniſtes en guerroyant paiſible pour combattre noz aduerſaires & les ramener à l'vnion de la paix nous demeurans victorieux. Aquoy doiuent tẽdre toutes noz intentions, & operations, principallemét

Lucianus & Vegeti lib. 3. cap 1.

Cice. 8. Philippic.

Auguſt. Epiſt. 1. ad Bonifaciũ.

C. Noli exiſtimare 23. queſtio & can. Apud veres.

en guerre inteſtine que nous auons fort à craindre & fuyr par ceſte propoſee obſeruãce tant des anciens Romains que Hetruſques leſquels auroyent erigé les Temples de Mars & Bellonne leur Dieu, & Deeſſe de guerre au dehors de leurs villes pour monſtrer que les armes n'auoyent eſté forgees pour s'en ſeruir és Ciuilles mais eſtrangeres diſcordes ſeulement. Ce que la Saincte loy ne veut auoir lieu en faict de Religion pour la deſenſe & ſouſtenement de laquelle il nous faut loger la paix au dehors pluſtoſt que de ſouffrir nouuelles & diuerſes formes de prieres vrayes meres & matieres de diſſentions.

Victrinius cap. 7. lib. 2 & Alexã. ab Alexã. Genial. die & lib. 2. cap. 4.

Ca. Perlatũ 90. diſt.

Obiecteront ceux qui craignãs les vagues recouurent au quadran duquel laiguille regarde inceſſamment le Nort par lequel l'on congnoiſt le vent afin de tirer la part ou eſt la tranquillité, & qui pretendent la nature ne nous auoir mis au monde pour eſtre inſtrumens de noſtre mort. Que comme les Princes & Seigneurs Romains qui tuerent Cæſar, oſterent bien du meillieu le Tyran mais ne peurent pas oſter la Tirannie dautãt que toſt apres ſe meut debat pour l'Empire entre Auguſte & Marc Anthoine pour la diſpute duquel furent en armes l'Europe l'Aſie & l'Affrique. Auſſi tant de guerres carnages & executions de Iuſtice faictes depuis la mort de noſtre Sauueur iuſques a huy n'ont peu deraciner les erreurs Sciſmes & hereſies

que tousiours ne pullulassent, & reiettassent, de maniere (disent ils) qu'ils nous côuiendroit resoudre de viure a iamais en toute inquiétude trouble & fascherie.

Pour les contenter leur ferons de la terre le fossé & les payerons de l'occasion du mesme mal pour laquelle les Saincts Docteurs ont dict estre au tresgrand proffict des fidelles que l'occasion de combattre leur est reserseruee & a icelle fin que la creance & saincteté qui pourroit estre en eux ne les face enfler d'orgueil pendant que leur infirmité est persecutee & affligee *Prosperus lib. 1. de vocat. gét.*

Qui a meu le Psalmiste d'exclamer contre les puissans ennemis du peuple par ces mots. O Seigneur remply leurs faces de vergongne & de honte, car ce sera lors que plus volontiers te cercheront & respecteront voullant dire que l'affliction nous deueloppe & dessille de nôbre infini d'erreurs esquels tresbuchons & cheons par oubliance. Aussi que comme nous enseigne Sainct Hierosme il est tres-malaisé voires impossible que puissions iouyr des biens presens & à venir, remplir icy bas nostre ventre & au ciel nostre ame & passer des delices aux delices. Pour laquelle consideration disoit S. Augustin au Chrestiē afflige s'il te souuient des promesses du pere celeste tu ne craindras point d'estre en ce monde fouëtté & flagellé, mais bien plustost d'estre en l'autre exheredé instruction que *Psal. 83.* *Diuus hieronymus Epist. ad Iulianum tom. 1.* *Diuus August. in Psal.* *Roman. 51.*

Sainct Paul a baillee a nos antiens Peres quand il a dict nous glorifions nous mesmes en nos tribulations, scachans que la tribulation engendre patience, la patience l'espreuue, & l'espreuue l'esperance laquelle ne confond iamais, dont nous auons exemple en Iob, & comme il fut sur le point d'estre deliuré de la credene de perpetuelle langueur ce fut lors qu'il luy suruint le plus de trouble & ennuy que si nostre deliurance est tarde & lente a venir, nous deuons croire dit Sainct Iean Chrisostome, que Dieu le faict pour nous rendre plus forts, & prendre consolation tant sur ce que disoit ce bon Patriarche de nostre vie humaine, qu'il estimoit non seullement pas vne figure de guerre mais la guerre mesme que sur ce que chantoit Dauid, quand il se recongnoissoit voué & destiné aux autels de Dieu, ainsi que la brebis d'occision. C'est pourquoy se compare &c. comparé la Religion Chrestienne a la Nefs deça dela, par vens & flots tourmentee & agitee, Le gouuernal de laquelle fut premierement baillé ce Sainct Pierre l'Apostre par nostre Redempteur qui le premier & au plus fort de la furieuse rage des Torrens s'y est embarqué & suby le peril, Nous monstrant que ce n'estoit en ce monde qu'il vouloit dresser le bastiment de nostre repos lequel ses precurseurs mesmes n'y auoient peu edifier ce que le Prophete Dauid nous enseigne

Cap. 31. & 32. Diuus Hier. epist. ad Iul. tō. 1. Diuus Chrisost. home. 51. in cap. 14. Matthee to mo. 1.
Iob. 71.
psal. 43.

par plusieurs psalmes esquels il fait priere a Dieu. Maintenant a ce que soyent estaints ses ennemis, il sorte dexil & retourne en son pays, Maintenant a ce qu'il soit preserué des trahisons & proditiōs des Ziphites, & maintenant pour le peuple & l'Eglise de Dieu nauree dextremes afflictions tant par Saul, Antiochus, Babiloniens & Siriens que Moabites, Idumees, & Palestins, puis pour nous exhorter de prendre cœur & de ne nous coucher soubs la pesanteur des aduersitez & preuuer que Dieu veut iournellement faire de la forteresse de nos constances & creances auecques certaine esperance de tres-heureuse & tres-desiree yssue chante & descrit tantost les recongnoissances du secours, enuoyé à la Saincte Cité de Hierusalem tousiours preseruee par la deité. Tantost les remerciemens des insignes victoires donnees du Seigneur sur ces capitaux ennemis, & gaing des batailles emportees sur les Siriens, Idumees & Mahometans, & tantost les actions de graces pour la deliurance de la Tirannie & oppression do Saül & Palestins, liberation de la captiuité Babilonienne & restitution des Israëlites en leurs pays, apres toutes lesquelles prieres & hautes louanges, il nous represente vne supreme vniuerselle & solide victoire, paix, & resiouissance a la fin de nostre vie & de ce monde. Nous promettant d'estre eternellement beatiffiez en

Psal. 6. 17. 20. 54. 56 69. 70. 83. 100. 123. & 143.

Psalm. 9. 21. 46. 60 68. 76. 144. 1 47. 148. 149. & 150.

l'autre. Qui demonstre assez deuoir nostre Eglise Chrestienne & Catholique tousiours estre vigilante & militante pour la conseruation & fermeté de sa foy, laquelle dict le

Psalm. 11. mesme Psalmiste pour estre par fois ou incessamment agitee & combatue ne peut toutesfois estre iamais vaincue, au contraire plus est fortiffiee & enracinee ne plus ne moins dict le Poëte.

Que Boreas & des Alpes les vens
Vergilius. *Par grande escousse, & par forts soufflemens*
Deça dela lon entend se combattre
Pour le vieil chesne arracher & abbatre
Qui plus resiste.

Perius Valerianus. lib. 51. Aussi est il descrit & prins és Hieroglyphiques pour vne impugnable force & permanente stabilité en laquelle nous deuons les armes au poing & par impitoyable guerre maintenir nostre Religion cessant lequel point il n'ya à la verité chose en ce monde qui doiue estre plus religieusemẽt & meurement deliberee attendu le hasard du ieu auquel il n'est loisible deux fois fallir, & qui autrement ne peut qu'il ne soit d'vne part & d'autre perilleux tant au vaincueur que vaincu de maniere qu'auant toucher & remuer ce det chansseux conuient tenter tous moyens de s'en pouuoir abstenir, & plustost remettre

August. Hmel. 10. & quitter (dict Sainct Augustin) la pluspart du sien & de sa commodité. Ce que le Roy a faict iusques a present, & non seulement

baillé places & villes & accordé telles seuretez que les deuoyez ont voullu, mais aussi apres auoir longuement porté sur le dos la cuirasse de patience tasché tant qu'il a peu de les remettre au vray & droict chemin, lequel exemplairement il a luy mesmes pris auecques la plus grande Sanctimonie & austerité qui ait oncques esté veuë, brief faict tout deuoir de les rappeller par douceur a l'imitation de ce braue & genereux Cesar qui faisoit la plus part de ses cõquestes plus par benigne attraction que sanguinaire effusion, Mais au lieu d'estre venus a repentance, d'auantage se sont endurcis & obstinez; au lieu de se reformer & cõformer au bonnes mœurs de leur Prince ont prins toute autre contraire maniere de viure; Au lieu d'aggrãdir & amplifier la souueraineté Royalle ils l'ont Eclipsee par la retention des places qu'ils se sont reseruees, au lieu d'obeir tousiours voulu faire ainsi que les antiens vallets & subiects de Sirie qui comme Gouuerneurs Rois & Empereurs commandoyent aux armees Prouinces & Polices, ou leurs Maistres chez eux seullement, & au lieu d'embrasser le public repos, se sont infinies fois esleuez, felonnez, cantonnez, & rendu la plus part des villes comme estrangeres, frontieres, & limitrophes. Qui pis donne exemple a aucuns factieux d'en faire le semblable, & de planter au Royaume vne Anarchie qui est de vouloir

vn chacun commander, ayans plus que trop audacieusement eux clos, nous declos, eux armez, nous descouuerts & nuds, assis & posé à nos yeux la garde & sentinelle, sonne a nos oreilles la Diane & faict iournelles ouuertures & clostures de portes Citadines hostillement & au bat de tambour & nous tenans pour estrangers ou ennemis. Encores non contens praticque ligues & forces estrāgeres contre nous & nostre Eglise, a la subuersion de la guerre, oculairement ils se preparent cherchans chacun iour propre subiect & occasiō qui leur viendroit fort a main & souhait, si l'estat public estoit successiuement deuolu à ceux desquels ils font leur rempart & forteresse, Si que chacun regnicole est entre le marteau & l'enclume, entre l'esperance & desespoir & entre la mort & la vie laquelle deppend de l'extermination de l'vne ou l'autre Religion, si que la vie & salut de tant de Catholiques que nous sommes ne tient que a vn petit filet, si que perissons tous par la mort d'vn seul, si que faillant le Roy dont Dieu nous veuille par sa diuine bonté preseruer toute nostre Religion faut & perist.

C'est doncques a nous d'entrer en sentinelle & faire bon guet, c'est a nous de penser profondement a nos affaires, C'est a nous de preueoir que l'estat & controuerse de la cause est de sçauoir si nous deuōs viure ou mou-

rir, si nous sommes enfans spirituels de Sara ou Agar, si nostre Eglise est l'espouse de Dieu ou non, si nous sommes ses enfens legitimes ou bastards, si nous seront admis a la resignation des Offices & dignitez Royalles ou exclus, si nous serons banniz ou non. Si l'interpretation & execution de la rigueur des droicts ordonnances & loix doiuent tourner a nostre seul preiudice & desauantage ou a l'entiere faueur de noz aduersaires si les cōdamnations ne seroit destinees que a noz seulles pertes, & miseres. Si les conniuences & impunitez ne seront introduictes que a maintenir la liberté & insolēce de nos ennemis. Si le cousteau de la iustice ne couppera & trenchera que le seul innocent Catholique, ou s'il rebouschera contre le coulpable heretique, & s'il en sera ainsi que c'est inmunerable Cenee tousiours exempt, & si en fin toute nostre substance & noz biens demeureront aux heretiques ou a nous. A toutes lesquelles lamentables calamitez il nous faut resoudre si ne mettons puissantes barrieres & hautes chaussees au deuant de telsfuribonds Torrens, ou si pour nous en garentir ne voulons quiter la part que nous esperons en la Celeste beatitude pour adherer à ceux qui suiuent les trouppes desolees des malheureux damnez.

Il nous cōuient doncques esuertuer à maintenir & garder la possession en laquelle nous

ſommes quinze cens ans ſont, ſouſtenir l'antiquité de noz tiltres & monſtrer eſtre fondez tant ſur loys diuines que politiques & confirmees par l'aduis de tant de ſaincts & bien viuans Papes, Eueſques, docteurs & legiſlateurs qui ont a leſclarciſſement de noſtre droict conſomme tout le temps de leurs vies beaucoup ſans comparaiſon plus croyables qu'vn petit nombre d'auanturiers & Acephales miniſtres viuans deſordonnement ſans chef & ſuperieur ainſi que ſans regle & ordre ayans la ceruelle tellemét Iſthiomene qu'il ne ſe peuuét les vns les autres accorder leurs erronees opoinion comme ont faict d'vne meſme conſonance & vniſon les Prelats & docteurs de toute la Chreſtienneté & aux quatre Conciles generaux tenuz & aſſemblez pour la reſolution des poincts controuerſees en noſtre Religion, laquelle ſelon l'oracle d'Apollon & reſponſe, faicte aux Atheniens nous deuons touſiours conſeruer en ſes loix & couſtumes antiennes Oracle que le Roy tant de ſon propre mouuement que treſſage aduis de Meſſieurs les Princes & officiers de la coronne ſ'eſt en fin reſolu de faire inuiolablement garder nonobſtant autres nouuelles declarations ou concilles requis par les deuoyez ſoubs ombre de quelques pretendues maluerſations & mauuais exemples d'aucuns Eccleſiaſtiques leſquels ne ſont (ainſi que la Maieſté à ſainctement

recongneues par son premier& second edict de reunion & restrinction des six mois) valables moyens pour corrompre l'integrité de nostre Religion non plus que le mauuais comportemēt du Iusticier l'equité des Loys, A laquelle fin a dit certain Poëte Grec.

La Justice qui nous maintient
Toutes vertus en soy contient *Theocus*

Car de vouloir regarder d'vn laid & corrompu œil lés choses saines & entieres, ainsi que l'on feroit celuy qui les a voulu corrompre & vitier c'est doubter de la bonté de ce qui est parfaict & se monstrer vuide non seullemēt de Dieu & de Religion Mais aussi de raison & entendement, comme estant par l'aduis du Philosophe Hierocles Maxime necessaire & infallible que celuy qui n'a point de Dieu & de Foy certaine & asseuree n'ait point de Iugement & sagesse, & celluy qui n'a iugement n'ait comme hors de sens point de Dieu & de Religion principal fondement des Royaumes & Monarchies. *Hy es in aurea pythag. carm.*

